

**DOSSIER / LE
STATIONNEMENT
DES VÉLOS**

SOMMAIRE



DOSSIER - LE STATIONNEMENT À VÉLO / 4-9

Des parkings en sous-sol et à la hauteur des enjeux
du vélo en ville...

Lettre adressée à des centres commerciaux de Villeneuve d'Ascq
en 2018, sans réponse ni effet.

Des stationnements qui ne se voient pas... et pourtant.

Le stationnement des vélos : la situation en région.

COHABITATION & SÉCURITÉ / 10-11

Écartons les dangers

Un conte de deux villes

Code de la route et piste encombrée : coup de gueule
contre les automobilistes non respectueux du code

VOYAGE À VÉLO / 12-16

Escapade de deux adhérents de l'ADAV en Rhénanie du nord.

La Loire au fil de l'eau sur nos vélos...

Une grande première !

Randonnée à vélo en famille

Astuces pratico-pratiques pour vous aider dans votre premier
voyage à vélo

DIVERS / 17-20

L'ADAV Y ÉTAIT / 21-28

Dans les antennes

Dans les institutions

AGENDA / 28

ÉVÉNEMENT / 28

ÉDITO

À l'heure où je vous écris, la Loi d'Orientation des Mobilités est en débat à l'Assemblée nationale. Un amendement proposant un « droit à la mobilité active », dont l'initiative émane de notre fédération (la FUB), vient d'être adopté. C'est un bon début. J'espère que la déclinaison à travers les articles de cette loi rendra effectif ce droit : apprentissage généralisé de la mobilité à vélo, réseaux cyclables continus et sécurisés, incitations fiscales... Maillon essentiel du système vélo, le sujet du stationnement va également être traité dans plusieurs articles de ce projet de loi : stationnement résidentiel sécurisé, stationnement en gare dans le cadre de la complémentarité train+vélo, stationnement sur le lieu de travail et à proximité des commerces...

En effet, le vol de vélos (400 000 par an en France) est un véritable fléau pour le développement de son usage : de nombreux Français n'osent pas se mettre au vélo de peur du vol ; d'autres abandonnent le vélo après un vol. L'État, les collectivités locales, les employeurs et les bailleurs doivent absolument développer du stationnement adapté partout où c'est nécessaire.

Certaines collectivités locales ont entrepris la mise en œuvre de places de stationnement. Vous en découvrirez dans les pages de ce nouveau numéro de l'Heurovélo mais on peut citer quelques exemples comme la Métropole européenne de Lille ou la Communauté urbaine d'Arras avec des abris vélos modulaires, ou la Ville de La Madeleine avec des garages à vélos fermés pour les habitants. La Ville de Lille va également installer 24 box résidentiels.

On peut aussi espérer le développement de vélostations dans toutes les gares, comme celle qui vient d'être inaugurée à Lille-Flandres. On espère simplement qu'elle sera proportionnée aux usages futurs (13 500 places de stationnement à la gare de Gand-Saint-Pierre !).

Autre bonne nouvelle, le programme Alveole, jusqu'à l'année dernière réservé aux bailleurs sociaux, vise à cofinancer 30 000 places de stationnement vélo adaptées dans les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires, les logements sociaux et les établissements publics. Ces emplacements doivent être couverts et permettre d'attacher le cadre et la roue avec un antivol en U.

N'hésitez pas à en faire la promotion auprès de vos élus ou bailleurs sociaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 90 de l'Heurovélo et également un bel été.

*Yannick Paillard
Président*

DOSSIER

DES PARKINGS EN SOUS-SOL ET À LA HAUTEUR DES ENJEUX DU VÉLO EN VILLE...



Amoureux du vélo et passionné du Japon j'ai eu l'occasion d'y aller plusieurs fois pour étudier l'aménagement du territoire et donner des coups de pédales à Tokyo et Osaka. Au pays du Soleil levant, vous trouvez l'offre de mode de transport doux la plus sophistiquée au monde. Quelle fut ma surprise de voir des parkings pour vélos insolites.

L'entreprise de construction Giken a développé depuis une quinzaine d'années un concept de parkings enterrés baptisé «Eco Cycle» qui limite l'utilisation du foncier.

Le fonctionnement est simple et spectaculaire, introduire un vélo dans un kiosque en suivant les consignes indiquées, puis il est possible de récupérer un ticket. Des mécanismes robotiques prennent ensuite le relais en affectant un emplacement libre à votre monture.

Bruxelles qui est à deux pas de chez nous, a aussi récemment innové en proposant un immense parking sur et dans la station de métro La Bourse. Ce parking est moins High Tech mais tout aussi fonctionnel.

Le parking vélos, situé au niveau -1 de la station est accessible à tous les cyclistes. Il a une capacité de 194 places en accès libre. Il propose aussi 600 places sécurisées pour les vélos classiques et 18 places sécurisées pour les vélos cargo. Il est facilement accessible via les larges escaliers équipés de goulottes ou via l'ascenseur.

Souhaitons que ces types de parking vélos arrivent plus vite que la gratuité des transports au sein de notre MEL. •

*Hamza El Kostiti
Halluin*

LETTRE ADRESSÉE À DES CENTRES COMMERCIAUX DE VILLENEUVE D'ASCQ EN 2018, SANS RÉPONSE NI EFFET

Voici la lettre que j'ai envoyée en décembre 2018 à la direction de «Héron parc» à Villeneuve d'Ascq, à Decathlon, à la direction du centre commercial d'Auchan.

C'est la 2^{ème} depuis 3 ou 4 ans. Sans réponse et sans réaction, je ne sais plus que faire. C'est du mépris. Tout est fait pour les automobilistes, les cyclistes (peu nombreux) attachent leurs vélos sur les rares poteaux indicatifs, ou les rentrent ostensiblement à l'intérieur des commerces. Je ne sais plus que faire. Il n'y a que l'ADAV et les collectivités locales pour intervenir plus autoritairement.

« Madame, Monsieur,

vos commerces, votre centre commercial offre de nombreuses places aux automobilistes, mais n'a pas de stationnements vélos ou alors très inadaptés (type pince roue ou plie roue) qui permettent seulement d'attacher la roue avant au support. Le cadre du vélo peut donc être volé, et la roue avant voilée si le vélo vient à tomber lors du chargement des courses.

Pourtant le vélo est parfaitement adapté pour faire ses courses dans les commerces en ville dont vous faites partie. Jusqu'à 20 kg d'achats dans deux bonnes sacoches.

Les associations de défense des usagers du vélo recommandent des dispositifs de stationnement de meilleure qualité qui maintiennent convenablement le vélo, facilitant le chargement et permettant d'accrocher la roue avant et le cadre à un point fixe (sécurité contre le vol) avec un cadenas en U.

Afin que les usagers du vélo puissent stationner correctement leur véhicule, pourriez-vous prévoir des stationnements vélo près de votre commerce :

- 1) près des entrées pour être bien visibles et pratiques
- 2) où le vélo se tienne bien
- 3) où l'on puisse attacher solidement le cadre et la roue avant à la structure du stationnement sans être obligés de se mettre à genoux.

Le seul dispositif satisfaisant se trouve devant le magasin Leroy Merlin près de V2. Qui plus est sous abri.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier.. » •

Madame Forget S.

DES STATIONNEMENTS QUI NE SE VOIENT PAS... ET POURTANT

On ne peut pas louper cette résidence sur Lille aux couleurs chatoyantes.

Située dans le quartier du Bois habité, le « Polychrome », immeuble imposant de 104 lots sur 3 bâtiments composés de commerces, d'entreprises et d'habitations a fait l'objet de l'aménagement d'un local à vélos l'année dernière. Initié par le conseil syndical de la copropriété, il accueille désormais grâce à l'accompagnement et au soutien financier des services de la ville de Lille un local sécurisé de 20 places de stationnement dans un garage sous-sol : implantation d'arceaux et rehaussement d'un grillage de sécurité. Une première phase d'essai bien partie car un deuxième local à vélos pourra être envisagé. Quand on sait que le manque de sécurisation des bicyclettes est un frein à sa pratique, c'est une bonne nouvelle pour les salariés, commerçants et résidents de cette résidence. •



Benôit De Praeter

LE STATIONNEMENT DES VÉLOS : LA SITUATION EN RÉGION

Partie intégrante de l'infrastructure cyclable, le stationnement des vélos reste encore trop souvent réduit à une variable d'ajustement : le déplacement à vélo nécessite pourtant qu'une offre de qualité soit disponible aux lieux de départ et d'arrivée du cycliste. De courte, moyenne et longue durées, plusieurs types de solutions sont à proposer afin de répondre aux différents besoins. L'Adav incite depuis de nombreuses années les collectivités à s'emparer du sujet, qui reste traité de façon disparate d'un secteur à l'autre. Le point sur les initiatives en région.

DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Dans le cadre de sa politique Transports, les Conseils régionaux du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie ont développé des politiques en lien avec le réseau de TER dont ils ont la gestion. Dans le Nord – Pas-de-Calais, un plan prévoyait d'équiper toutes les gares en abris à vélos. Malheureusement, toutes n'ont pas bénéficié d'un traitement à la hauteur des enjeux, puisque ces équipements étaient installés prioritairement dans les gares ayant bénéficié d'une réfection, mais qui n'étaient pas pour autant celles recevant le plus de cyclistes potentiels. Aujourd'hui encore, certaines des gares les plus importantes ne sont toujours pas pourvues (Boulogne-sur-Mer, Calais, Maubeuge, Valenciennes ...), même si la situation s'améliore avec des projets qui ont enfin vu le jour à Dunkerque, Douai, ou ont été adaptés à la mesure des usages comme à Arras.

On attend encore un plan stratégique de la part de la nouvelle région pour compléter l'équipement des gares afin, on l'espère, de pouvoir proposer une offre qui permette, enfin, comme c'est le cas dans les pays ou régions cyclables, aux cyclistes

pendulaires de stationner un vélo en gare de départ et un en gare d'arrivée.

Parallèlement, la SNCF semble de nouveau montrer de l'intérêt pour le sujet puisqu'elle vient de livrer un nouvel abri desservant la gare Lille-Flandre (côté rue de Tournai), proposant plus de 500 places à proximité immédiate des voies 0 et 1 mais malheureusement bien trop excentré de l'accès principal par la place des Buisses pour offrir une solution efficace à tous les voyageurs.

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Depuis le mandat municipal précédent (2008-2014), la MEL a ajouté un service de stationnement dans l'offre de transport public au moment où elle lançait le V'lille (vélo en libre-service). La collectivité a commencé par l'implantation de 1 000 arceaux à proximité des stations de métro ou de tram et des arrêts de bus structurants (Liane). En parallèle, une trentaine d'abris fermés, de 18 à 68 places chacun, sont répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Leur utilisation est gratuite, mais il faut faire une demande de carte nominative auprès d'Ilévia (anciennement Transpole) pour pouvoir y accéder.

La MEL a également inclus, dans le contrat qui la lie aux gestionnaires de certains parkings automobiles en ouvrage, de proposer une offre de stationnement vélo fermé et accessible par badge, c'est le cas notamment de Mac Arthur Glenn à Roubaix, d'Euralille et du Grand Palais à Lille.

Plus récemment, la collectivité a fait l'acquisition d'accroche-vélos, dispositif permettant de transformer un simple support de panneau de signalisation routière en un arceau à vélo, pour équiper les communes qui le souhaitent.

LE SMT ARTOIS-GOHELLE

Regroupant trois agglomérations (Communautés d'agglomération de Béthune - Bruay, de Hénin -



Carvin et de Lens - Liévin), le Syndicat Mixte de Transports Artois-Gohelle a prévu d'installer des abris fermés pour du rabattement vers les principales stations du réseau de bus à haut niveau de service en cours de création.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

L'agglomération s'était emparée du sujet du stationnement au début des années 2000 en installant des arceaux abrités pour desservir les grands équipements (administrations, universités), mais il manquait encore une offre de longue durée. Très attendu, un premier abri fermé de plus de 100 places a été inauguré en fin d'année dernière pour desservir la gare de Dunkerque. Il est accessible gratuitement aux abonnés Pass Pass.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

Dans la perspective de limiter la circulation automobile dans le centre-ville d'Arras et en complément de son offre de location longue durée de VAE, la CUA a procédé à la création de de 9 garages à vélos fermés dont 5 situés en hyper-centre. L'initiative est encore récente mais on peut déjà souligner le très bon taux de remplissage des abris situés en centre-ville que ce soit à Arras ou à Saint-Laurent Blangy. À noter que l'agglomération pallie l'insuffisance de l'offre offerte par le tandem SNCF-Région avec l'implantation de deux abris en gare d'Arras en complément de celui tout juste agrandi de la SNCF.

BONDUES

Bien avant la création des abris V'lille, la Ville de Bondues avait pris l'initiative de se doter à ses frais d'un abri à vélos sécurisé pour permettre le rabattement vers la ligne de bus qui dessert Lille. Cette initiative bien trop esseulée mérite d'être signalée. La municipalité souhaiterait aujourd'hui que son abri intègre l'offre V'Lille.

GRANDE-SYNTHE

La Ville a lancé un budget participatif au titre duquel deux projets de stationnement vélo ont été retenus, en attente de validation.

LA MADELEINE

Depuis 2012, la Ville se distingue par l'installation de 8 abris fermés de 10 à 20 places accessibles aux habitants pour pallier l'absence de garage dans un habitat très dense. Les conditions : habiter dans un périmètre de 300 m, abonnement de 30€/an et limité à une place par foyer. Le succès est au rendez-vous et répond à un véritable besoin pour cette commune limitrophe de Lille. À signaler que la Ville installe ces abris sur des sites qu'elle préempte en se privant ainsi de la vente d'un foncier particulièrement recherché sur la commune. C'est à notre connaissance la seule ville de la région qui se soit engagée de manière aussi volontaire sur le stationnement résidentiel. En complément, 327 arceaux à vélo sont répartis sur la commune, et plus récemment, des abris ont été commandés pour équiper les établissements scolaires.



LILLE

Comme souvent quand il s'agit de politique cyclable, Lille ouvre la voie en région, même si c'est souvent avec retard par rapport à d'autres villes de taille comparable ailleurs en France.

Dès 2001, la municipalité a par exemple consacré des budgets relativement importants à l'implantation d'arceaux : d'une centaine cette année-là, ils ont régulièrement été abondés pour atteindre une moyenne de plus de 400 unités par an à compter de 2009 jusqu'en 2015, pour finalement subir une baisse brutale qui n'a plus permis que d'en installer environ 200 par an jusqu'à aujourd'hui. Fait notable : à la

différence des autres communes, il n'est pas rare que ces supports soient installés sur des places de stationnement auto et non sur les trottoirs ou l'espace public, comme le demande systématiquement l'Adav afin de rappeler que la place à donner au vélo est à reprendre à la voiture.

En 2019, afin de répondre à une demande croissante en stationnement adapté pour les habitants des secteurs résidentiels denses, la Ville a, au travers d'un budget participatif, décidé du financement de « vélobox », sorte de huche à pain pouvant comporter jusqu'à 5 emplacements abrités, aux dimensions équivalentes à celles d'une voiture permettant ainsi de les installer sur la chaussée. Elles seront réservées aux habitants qui en feront la demande et devront s'acquitter d'un forfait d'environ 50€ par place, mais les conditions d'attribution ne sont pas encore complètement définies. Une première livraison de 24 box devrait être effective dans le courant de l'année afin d'équiper l'ensemble des quartiers et des communes associées, Hellemmes et Lomme.



RONCHIN

Soucieuse de proposer du stationnement dans les établissements scolaires, la Ville a prévu un budget pour en équiper l'ensemble depuis 2015 jusqu'à la fin du mandat. Elle a également relancé l'implantation d'une cinquantaine d'arceaux par an, en concertation avec l'Adav.

VILLENEUVE D'ASCQ

Pour favoriser l'intermodalité avec le métro, la Ville étudie actuellement l'implantation de consignes individuelles en complément des abris V'lille.

Longtemps ignoré, le stationnement des vélos semble enfin devenir une préoccupation des collectivités même si la majorité d'entre elles rechignent encore à dégager des budgets ou à supprimer des places auto au profit du vélo. Les budgets nécessaires apparaissent pourtant dérisoires comparés aux sommes encore englouties dans la construction de parkings en surface ou en ouvrage.

Le programme Alvéole, porté par la FUB, devrait permettre un coup de pouce en accompagnant financièrement des réalisations d'abris. L'obligation de supprimer le stationnement 5 m en amont des passages piétons, s'il était rendu obligatoire dans la LOM, permettrait également de booster les implantations d'arceaux tout en sécurisant la traversée des piétons.

*Michel Anceau
Sébastien Torro-Tokodi*

ALVÉOLE PROGRAMME NATIONAL DE FINANCEMENT DE STATIONNEMENTS VÉLO PORTÉ PAR LA FUB

Objectif : 30 000 places de stationnement vélo par leur financement à hauteur de 60 %

Accompagnement de 18 000 personnes à l'usage quotidien du vélo

Lieux d'implantation éligibles :

- **Pôles d'échanges multimodaux**
- **Établissements scolaires et universitaires**
- **Logement social**
- **Établissements publics**

Actions possibles :

- **Initiation au savoir rouler**
- obligatoire pour les établissements scolaires élémentaires,
- **Apprentissage** du vélo et circulation dans le trafic,
- Aide pour **choisir un vélo** adapté à la pratique (vélo pliant, vélo électrique, vélo cargo, ...),
- Pédagogie et sensibilisation pour **sécuriser son vélo,**
- Diagnostic mobilité,
- **Contrôle technique** des vélos,
- Atelier d'**autoréparation.**

ÉCARTONS LES DANGERS



En matière de développement de l'usage du vélo, c'est l'amélioration de la sécurité des usagers qui permettra à ceux qui hésitent de dépasser leurs appréhensions.

La sécurisation des lieux de stockage pour prémunir des vols et dégradations est souvent citée pour débloquer les freins en milieu urbain. Je souhaite me focaliser sur le cas des déplacements. Dans le domaine de la prévention des risques, il doit y avoir d'abord la mise en place des équipements de protection collective (EPC). Il s'agit du domaine de compétence des collectivités territoriales qui ont fort à faire pour les développer : pistes et bandes cyclables par exemple. Ensuite, il y a la mise en place d'équipements de protection individuelle (ÉPI). Nous connaissons fort bien le casque qui permet en cas de chute de protéger la tête. Nous avons également les moyens de nous rendre plus visibles auprès des autres usagers de la route : le gilet jaune, les catadioptres sur les roues et les pédales, les lampes font partie des premiers outils

qui nous viennent en tête. Enfin, il y a la formation et le code de la route remplit cet objectif en réglementant les comportements accidentogènes.

Le « danger » provoqué par le doublement d'un cycliste par un véhicule est réglementé par le code de la route (article R414-4) qui demande de s'écarter d'un mètre du cycliste en agglomération et d'un mètre cinquante hors agglomération. Nous savons que dans les faits, ce n'est pas souvent respecté. La trop forte proximité d'un véhicule lorsqu'il double peut dans certains cas déstabiliser le cycliste (par le déplacement de grosses masses d'air et le bruit important à proximité), mais peut aller jusqu'au contact : dommages matériels, physiques avec notamment la chute.

Je souhaiterais vous faire partager un bon plan : l'écarteur de danger. Très peu utilisé par les cyclistes, c'est pourtant un équipement que l'on adopte rapidement. Il s'agit de catadioptres situés au bout d'une tige à fixer sur le cadre du vélo sur le côté gauche. L'ensemble est à positionner perpendiculairement au cadre à chaque déplacement pour qu'il remplisse sa fonction et se replie lorsque l'on stocke le vélo pour prendre moins de place. Il a généralement un côté blanc à l'avant et un côté rouge à l'arrière, ce qui le rend visible de jour comme de nuit.

Après plusieurs mois d'utilisation, je peux vous affirmer que je ressens une différence dans ma relation avec les véhicules qui doublent sur la gauche. Avec cet équipement peu coûteux, ceux qui doublent sont obligés de laisser une distance entre leur véhicule et l'extrémité de l'écarteur de danger. En l'installant, vous aurez cette sensation que le danger se trouve éloigné et vous serez plus sereins dans vos déplacements ! •

Vincent Philipps



UN CONTE DE DEUX VILLES

Ces derniers mois ont vu le renouvellement de deux tronçons de la voirie, l'un étant le Boulevard de Douai à Roubaix, l'autre devant la gare Lille Flandres.

CODE DE LA ROUTE ET PISTE ENCOMBRÉE COUP DE GUEULE CONTRE LES AUTOMOBILISTES NON RESPECTUEUX DU CODE

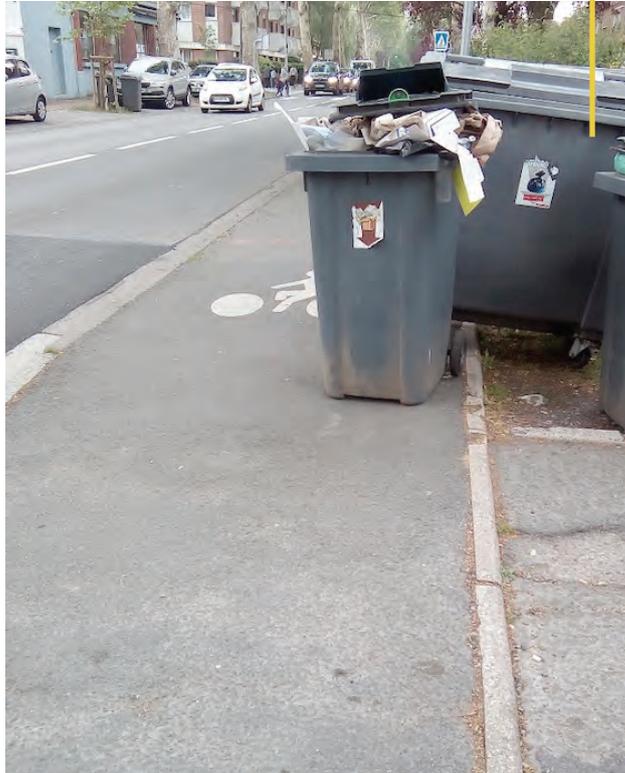
Jeudi matin (le 16 mai), j'étais en retard pour aller au travail. Aussi, décidai-je d'aller à vélo jusqu'au métro. Faut pas trop pousser quand même !

Arrivée avenue de Dunkerque à l'angle de l'avenue Sainte-Cécile à Lambersart, je décide de prendre la piste cyclable du côté gauche... après tout c'est réservé aux cyclistes, non ? et là que vois-je ? une voiture qui attend sur la piste une personne qui est au distributeur de billets. Je lève les bras pour signifier au conducteur ou conductrice qu'il est mal positionné, je me déporte sur le trottoir en descendant de mon vélo et là !! il (donc le conducteur que je ne pouvais distinguer) m'invective en disant :

— Vous êtes à contresens

— Vous êtes sur la piste cyclable, monsieur

— Vous êtes à contresens



Il n'avait pas beaucoup de vocabulaire car je continue à marcher et je l'entends vociférer alors que je ne suis plus là...

J'ai demandé alors à mon frère inspecteur des permis de conduire, si je faisais une infraction en empruntant la piste à contresens ; la réponse est oui si les flèches directionnelles indiquent un sens. Par contre il n'y a pas de flèche sur cette piste seulement une silhouette...

Autre mésaventure – habituelle celle-ci : les poubelles le jour de ramassage sur les pistes cyclables : une photo vaut mieux qu'un beau discours. •

*Françoise Richard,
Lambersart*

Le premier cas a été l'occasion de mettre en place une piste cyclable séparée dans les deux directions en même temps que les autres travaux, ainsi évitant toute perturbation supplémentaire et minimisant les coûts. Cette approche est un exemple de la politique de définir les rues qui seront dotés d'aménagements cyclables au fur et à mesure des programmes de renouvellement, une politique que la ville américaine de Cambridge vient d'inscrire dans sa législation pour parer à l'opposition d'une minorité bornée et au ras-le-bol motoriste.

L'autre cas est malheureusement un exemple où, malgré la refonte de la Place de la Gare, les conditions des cyclistes n'ont pas été

améliorées. La reproduction de la même infrastructure a reproduit les mêmes obstacles aux cyclistes et leur offre le même niveau de protection. Maintenant, comme avant, la marge cyclable est naturellement mais inacceptablement bloquée par des voitures. Nous sommes, après tout, devant une gare. Ici, plus qu'ailleurs, un conducteur est tenté de se garer le temps de ramasser un voyageur. Cette possibilité aurait pu être écartée dès la conception grâce à des pistes protégées, intégrées dans les plans, les travaux et la réalisation de la place.

Thomas Miles

ESCAPADE DE DEUX ADHÉRENTS DE L'ADAV EN RHÉNANIE DU NORD.



De nos jours, il devient courant de visiter une capitale européenne en profitant des tarifs des compagnies aériennes à bas coûts. Préférant le vélo et le train, je conçois des voyages « zéro carbone incrémental » c'est-à-dire que la décision de voyager ne doit pas occasionner d'émission de CO2 supplémentaire. Par ailleurs par une sorte de « flygskam » [Honte de prendre l'avion, NDLR] suédois j'exclus l'avion.

De nos jours, il devient difficile de voyager en train avec son vélo sur de grandes distances. Je découvre alors que les villes allemandes ont développé des radstations (équivalent des fietspunts néerlandais) où il est possible de louer des vélos de bonne qualité tous les jours de 8h00 à 21h00. Alors avec mon épouse, nous allons à pied à la gare d'Ascq prendre le train pour Tournai et Bruxelles puis l'ICE en direction de Cologne.

En Allemagne en matière d'aménagement cyclable, le meilleur côtoie le moins bon ou plutôt l'inexistant. Toutes les villes ayant été abondamment détruites par les bombardements alliés, les rues sont larges, rectilignes et le trafic automobile s'est imposé largement. Hormis un large secteur piétonnier faisant office de centre commercial, la société a mis peu de contrainte sur la voiture : grandes artères favorisant des vitesses élevées, arceaux

vélo uniquement sur les trottoirs, parkings voitures abondants à proximité du centre... Les aménagements « auto-centrés » ont prévalu des décennies durant. Il y a un travail considérable à faire pour corriger ces choix et donner une place aux vélos dans les centres villes.



Malgré cela, le nombre de cyclistes est partout important (7 à 8 fois supérieur à la France). Les Allemands pédalent à Bonn, Düsseldorf ou Francfort notamment dans les banlieues et les quartiers populaires. Comme les rues sont larges, les cyclistes sont orientés sur les trottoirs. La place du vélo et du piéton est clairement définie notamment par la couleur des pavés autobloquants. Comme au Benelux, le rouge est maintenant la couleur des voies cyclables.

À Bonn, dans les quartiers résidentiels de Bad-Godesberg, les vélo-rues desservent les écoles. Elles sont à l'image des *Fietstraaten* bataves mais sans revêtement spécifique rouge.



Aux carrefours, les feux tricolores pour cyclistes, piétons et voitures sont distincts et passent tous à l'orange avant d'être rouges. Ceci atténue les conflits entre les voitures et les modes doux. Il y a clairement une volonté de séparer les flux piétons et cyclistes. Les panneaux indicateurs pour vélo sont sur le même modèle que dans les Provinces-Unies : inscriptions en rouge sur fond blanc.



Le système des points-nœuds semble émerger mais pas de façon systématique et avec un design propre. En ce début mai, la température est de 5 °C avec des averses. Nous préférons rester dans les agglomérations afin de toujours trouver un café pour nous abriter. Nous testerons la pertinence de systèmes de points nœuds en zone rurale une prochaine fois.



Face à l'impossibilité de voyager avec son vélo dans les trains rapides entre Lille, Bruxelles et Cologne, le système des radstations rend plus facile un voyage en vélo «zéro carbone incrémental». Situées à proximité des gares, les radstations permettent de garer son vélo, de le faire réparer et d'en louer. On en trouve un large choix : des vélos classiques, électriques, des tandems... pour un prix très abordable (13€ par jour) avec une caution de 50€. Les amplitudes horaires d'ouverture sont conséquentes (8h00-21h00) dimanche compris. Les vélos sont de qualité et bien entretenus, le personnel fier de pouvoir rendre service. La radstation est financée par le Land mais s'appuie sur une association de l'économie sociale et solidaire : ZWD à Düsseldorf,

Caritas à Bonn etc. À Cologne la Radstation est soutenue par des partenaires privés comme des chaînes d'hôtel, des compagnies de croisière sur le Rhin... Avec les radstations «les derniers kilomètres» deviennent faciles, abordables et zéro carbone.



Il serait utile de développer un tel service dans les Hauts-de-France. Les habitants pourraient ainsi se rendre à des rendez-vous professionnels ou réunions familiales dans les périphéries de Douai, Arras ou Amiens en pratiquant le « zéro carbone incrémental ».

L'Europe est ce terrain de jeu incroyable où chaque peuple trouve des solutions originales à des problématiques qui se posent à tous. Dans notre région, nous avons cette chance de nous situer au carrefour de plusieurs pays. À l'ADAV d'en tirer parti afin de proposer pour les élections municipales des écosystèmes vélo toujours plus pertinents. Alors cet été si vous en avez l'occasion, allez découvrir les écosystèmes vélo de nos voisins et partagez-nous vos expériences dans l'HeuroVélo de septembre. •

Frédéric Devred



LA LOIRE AU FIL DE L'EAU SUR NOS VÉLOS...

Séjour incroyable, il ne m'a pas fallu réfléchir longtemps pour écrire cet article pour les lecteurs de l'Heurovélo et peut-être donner envie à ceux qui ne connaissent pas de découvrir la Loire le long de l'EuroVelo 6.

C'est en avril que mon ami et moi avons enfourché nos vélos. Direction Paris en TGV puis Nevers en TER Intercités. De la gare du Nord à Paris-Bercy, c'est environ 5 km. Sans GPS ni smartphone, on peut compter sur un Parisien à vélo et il n'en manque pas pour arriver dans les temps entre les 2 gares en moins d'une heure. C'est plutôt l'arrivée sur le quai de Bercy qui a été difficile. Nous n'avons pas trouvé d'accès pour les vélos. C'est ainsi qu'en montant l'escalator avec mon vélo chargé que je suis tombée. L'aventure aurait pu s'arrêter en commençant mais tout est bien qui finit bien et, ça y est, à 2 heures de Paris, nous allions en avoir plein les yeux tout au long d'une semaine sur nos vélos...

Après la frénésie parisienne, nous arrivions à Nevers – début de l'itinéraire de la Loire à vélo.

Tout est fait pour que les cyclotouristes «se posent» dans cette charmante ville riche en monuments historiques.

L'aventure s'est poursuivie tout au long de ces quelques jours entre la Nièvre et le Loir et du Cher à Blois. La Loire à vélo, c'est un patrimoine naturel et architectural exceptionnel qui met en éveil nos sens et nous remplit d'émotions. C'est notre géographie et l'Histoire de France qu'on se remet en mémoire. C'est du bon vin sur la route des coteaux de Sancerre et Pouilly où la Loire est à la moitié de sa source et de son embouchure.

Nous avons vécu un séjour inoubliable ponctué de belles rencontres et de retrouvailles en famille chez mon oncle et ma tante de Blois et nous n'avons qu'une envie : reprendre l'année prochaine là où nous nous sommes arrêtés et poursuivre en direction de Nantes pour ne rien perdre de notre beau fleuve. •

Camille Hautcœur

UNE GRANDE PREMIÈRE !

La randonnée à vélo familiale est, avant tout, un état d'esprit

Elle nécessite de s'adapter au rythme de l'enfant et de tenir compte de ses besoins spécifiques, liés à sa croissance et à son développement psychomoteur.

La motivation est la première condition à la pratique d'une activité physique. Il faut donc prévoir des sources d'intérêt sur le parcours et accepter de nombreuses petites pauses.

Dès que l'enfant se tient correctement assis (vers 9-10 mois), il est possible de l'installer dans un siège adapté à sa taille sur le vélo du parent ou dans une remorque.

VERS 4-5 ANS, L'ENFANT VEUT SOUVENT PÉDALER COMME UN GRAND.

Il n'a cependant pas encore les capacités physiques pour pédaler longtemps et il faut s'adapter. Les systèmes de remorquage lui permettent de pédaler seul une partie du temps, puis d'être tracté quand il veut se reposer. Attention : rester assis sur une selle, même tracté, est fatigant !

VERS 7-8 ANS, L'ENFANT PEUT ROULER EN AUTONOMIE.

Il gagne progressivement en endurance sous l'effet de l'entraînement.

L'adaptation à l'effort en résistance se fait à la puberté. Avant 12 ans, on privilégie donc les itinéraires comportant peu de dénivelés. Quand le relief est plus marqué, il faut réduire la distance.

RANDONNÉE À VÉLO EN FAMILLE

Vous aimez pédaler en famille ?

Vous rêvez depuis toujours de vous lancer dans l'itinérance à vélo ?

Vous êtes disponibles le premier week-end des vacances d'été ?

Préparez vos sacoches ! Venez découvrir avec nous le riche patrimoine naturel et historique de l'arrière-pays calaisien !

La commission vélo-tourisme, en partenariat avec l'association calaisienne PLRC, vous propose un week-end familial, touristique et écologique.

De la terre à la mer, nous emprunterons une portion de la prestigieuse via Romea Francigena (Eurovélo 5) : un itinéraire plat, accessible et sécurisé, d'une trentaine de kilomètres par jour.

Des souvenirs plein la tête, vous serez impatients de repartir pour de nouvelles aventures...

Attention : nombre de places limité ! •

*Clotilde Debarbieux,
membre de la commission Vélotourisme*

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE (SAMEDI 6 JUILLET) :

- Départ de la gare d'Audruicq (RDV à 10h45)
- Pique-nique (sorti du sac) au bord du lac d'Ardres
- Découverte de l'histoire des Vikings au musée interactif de la Tour de l'Horloge à Guînes > www.tour-horloge-guines.com
- Soirée à Calais : n'oubliez pas votre maillot de bain !
- Repas commun au restaurant (à définir)
- Nuit en auberge de jeunesse, en chambres de 2 à 3 lits (26€ par adulte, petit-déjeuner compris) <http://www.auberge-jeunesse-calais.com/fr/>

PROGRAMME DE LA SECONDE JOURNÉE (DIMANCHE 7 JUILLET) :

- Petit-déjeuner à l'auberge de jeunesse
- Courses pour le pique-nique (avant le départ de Calais)
- Visite de la Réserve Naturelle du Platier d'Oye > www.cote-dopale.com/tourisme/le-platier-de-oye-plage-reserve-naturelle
- Pique-nique
- Trajet retour par Vieille-Église (et son ancienne sècherie de chicorée)
- Retour prévu à la gare d'Audruicq en fin d'après-midi.

**Renseignements et réservations
au 03 20 86 17 25 ou info@droitauvelo.org**

On prendra soin de choisir un itinéraire sécurisé, séparé de la circulation automobile, sur voies vertes et pistes cyclables. Emprunter une route nationale, même sur un court tronçon, peut vite devenir un cauchemar.

Avec des haltes ici et là, prévoir une heure pour parcourir 10km. Pour que la randonnée reste un plaisir, on peut facilement rouler 4h sur une journée, soit une quarantaine de kilomètres, sur terrain plat.

Pour une randonnée de plusieurs jours, prévoir 30 km par jour en moyenne, pour commencer. •

*Clotilde Debarbieux,
membre de la commission vélo-tourisme*



RÉFÉRENCES WEB:

- www.af3v.org/-l-itinerance-a-velo-.html
- www.itineranceavelo.fr/
- vifamagazine.ca/bouger/pratico-pratique/quelle-distance-parcourir-en-velo-ou-a-pied-avec-un-enfant/
- unefamilleaveelo.wordpress.com/
- voyageforum.com/discussion/quelles-etapes-velo-enfant-8-ans-d5793554/
- www.preventionroutiere.asso.fr
- www.chups.jussieu.fr/polys/dus/dusmedecinedusport/capadumedsport/binderlimitesenfantssport/binderlimitesenfantssport.pdf

ASTUCES PRATICO-PRATIQUES POUR VOUS AIDER DANS VOTRE PREMIER VOYAGE À VÉLO

Bonjour tout le monde, et en premier lieu à celles et ceux n'ayant jamais voyagé à vélo !

Pour beaucoup de monde partir en randovélo peut sembler plaisant mais hors de leur portée, et pourtant ! Ça ne nécessite en réalité presque aucune connaissance en réparation de vélo, pas plus qu'une bonne condition physique, un équipement dernier cri ou un portefeuille bien garni pour pouvoir dormir.



Même si vous aimeriez tenter l'expérience, peut-être avez-vous des réticences à partir car vous ne savez pas comment vous y prendre ? Vous craignez de vous retrouver seul avec un vélo crevé en pleine campagne, en ayant un tube de colle à rustine séchée, et sans avoir pensé à prendre un ouvre-boîte pour ouvrir vos conserves ? Cet article est fait pour vous ! Il aborde les principales

barrières mentales qu'une personne n'ayant jamais effectué de randovélo pourrait avoir et répondra donc aux sujets suivants :

- **Compétences et forme physique** : « est-ce que je peux voyager à bicyclette sans risque, même si je dois souvent m'y prendre à plusieurs reprises pour que ma rustine daigne tenir, et que physiquement j'suis plus Robert que Redford¹ ? »
- **Matériel** : « j'ai aucune idée de ce qui est important ou non d'emporter. En plus mon vélo et mon matériel de camping sont loin d'être dernier cri. Est-ce que ça ira quand même ? »
- **Camping sauvage** : « dormir n'importe où ? Houlà, très peu pour moi ! Je crois que c'est très difficile de trouver des lieux paisibles où passer la nuit, j'ai très

¹ C'est pas de moi, mais des Inconnus.

peur de faire de mauvaises rencontres ! En plus c'est illégal le camping sauvage, non ? »

- **Bons plans en vrac** : « est-ce qu'il y a des astuces permettant de se faciliter le voyage ? Comment savoir où sont les voies vertes ? Ah bon, le canal du Midi est à fuir, comment aurais-je pu le savoir ? Et si je veux mettre mon vélo dans un train, combien ça coûte ? Comment ça ma boîte mail risque de m'être inaccessible si je ne l'ai pas bien configurée ? (etc.) »

Comme mon intention est de vous aider de manière très concrète sur tous ces sujets et pas de les survoler, les réponses prennent malheureusement trop de place pour tenir dans un article de l'Heurovélo. Vous les lirez donc de manière détaillée sur le site de l'ADAV (droitauvelo.org), article intitulé *Astuces pratico-pratiques* pour vous aider dans votre premier voyage à vélo.

Vous y trouverez par exemple une liste quasi exhaustive des choses à prendre absolument ou qui au contraire sont assez secondaires : il ne vous restera ainsi plus qu'à cocher les cases pour vous assurer que vous n'avez rien oublié ;-) !

Je vous souhaite de très bons voyages à vélo et espère que mes fiches techniques vous aideront.

Si vous avez des questions, critiques, suggestions, infos à partager... n'hésitez pas à les envoyer à justinfaidduvelo@protonmail.com.

Justin,
qui savoure année après année son tour de France



Fiches techniques à retrouver dans la rubrique [Services>Vélotourisme](#) sur droitauvelo.org

DU BON USAGE DES TRANSPORTS MULTIMODAUX AU QUOTIDIEN

Le transport multimodal a complètement changé mes habitudes de déplacement au cours de ces vingt dernières années avec plus particulièrement l'usage combiné du vélo et du train pour me rendre au travail.

Comme j'habite Billy-Berclau et que je me déplace chaque jour sur Villeneuve d'Ascq, je m'organise de la manière suivante et cela quel que soit le temps : à vélo de mon domicile à la gare de Don-Sainghin puis train de Don-Sainghin à la gare de Lille-Flandres et enfin de nouveau à vélo de la gare Lille-Flandres à Villeneuve d'Ascq. Soit **environ 23 km de bicyclette par jour ce qui représente uniquement pour me rendre au travail un bon 5 000 km par an et plus de 100 000 km de vélo pour ces 20 dernières années**. Pour cela, cinq vélos me furent nécessaires dont le petit dernier qui est pliant avec lequel j'ai, jusqu'à présent, accompli 35 000 km. Sur les cinq un me fut volé et deux roues, une selle et un compteur me furent définitivement empruntés.

2019 sera ma dernière année avant la retraite et je pourrai clairement affirmer avoir fait plus de deux fois et demie le tour de la terre à bicyclette uniquement pour me rendre au travail et cela sur les deux dernières décennies. Avec le retour d'expérience, je ne peux qu'encourager les personnes qui voudraient suivre ce mode de transport pour l'économie financière et peut-être également – compte tenu des nombreux bouchons sur les routes – un certain gain de temps. De plus, cela permet de

faire un peu de sport au quotidien sans en prendre vraiment conscience et peut finalement contribuer à garder la ligne, la forme et le moral.

Pour favoriser cet usage, des efforts sont attendus des pouvoirs publics pour d'une part être plus rigoureux dans la qualité des transports ferroviaires notamment sur les horaires, et d'autre part porter une attention plus soutenue aux infrastructures en place et futures : pistes cyclables de qualité qui permettent de se déplacer en toute sécurité, garages à vélos en nombre suffisant...

Quant aux cyclistes nous attendons d'eux qu'ils soient également respectueux du code de la route et donnent l'exemple parmi les usagers des modes de transports doux, il y va de leur sécurité.

C'est à ce prix, avec des efforts consentis communs et convergeant vers un encouragement de l'usage en ville et sur nos routes de campagne de la bicyclette au quotidien que nous pouvons espérer contribuer à la baisse de l'encombrement de nos routes et à la chute de la pollution qui malheureusement ne fait que croître ces derniers temps en région. •

Pascal Céliste



“... plus de 100 000 km de vélo pour ces 20 dernières années.”

TOUR DE FRANCE

Je m'appelle Thomas et j'ai 15 ans. Je suis un amateur de vélo, ainsi que du Tour de France.

Quand je peux, je le regarde à la télévision ou même parfois, je vais sur le parcours pour voir les cyclistes en vrai.

En septembre dernier, je rentrais en 3ème et il fallait trouver un thème pour

l'oral du Brevet. C'est là que je me suis posé la question suivante : quelle est la consommation d'énergie fossile du Tour de France ?

Cela peut paraître bizarre car c'est une course cycliste mais dans les faits, il y a énormément de véhicules, entre la caravane publicitaire, les voitures suiveuses et les agents de police ou de gendarmerie pour la sécurité de l'événement, sans compter les bus des équipes, les avions

parfois ou encore les hélicoptères présents pour la retransmission télévisée...

J'ai donc effectué une recherche et deux choses m'ont surpris :

Primo, ce sont les spectateurs qui consomment le plus car ils sont environ 10 à 12 millions chaque année à se déplacer pour voir le Tour de France.

Secundo, la consommation totale d'énergie fossile est de 538 000 litres d'essence par édition (en comptant les spectateurs, la caravane publicitaire et les voitures suiveuses), ce qui est énorme.

Pour se rendre compte de cette consommation, imaginons qu'il y ait une route à l'équateur et qu'une voiture y roule, pour consommer la même quantité d'essence que le Tour de France, elle devrait faire 224 fois le tour de la Terre !!! (selon mes calculs). •

Thomas Betting

PS : Le Tour de France ne dure que 21 jours, heureusement pour la planète, mais il faudrait penser à le supprimer ou à trouver une alternative.

L'ANTENNE ARRAGEOISE DE DROIT AU VÉLO SE DOTE D'UN NOUVEL ATELIER

Le lieu est bien rangé, les bénévoles sont fiers de le faire visiter : l'ADAV, association de promotion de la petite reine et de défense de ses usagers, avait invité ses adhérents, sympathisants et élus locaux samedi 30 mars afin d'inaugurer son nouveau local d'aide à la réparation.

Cet atelier, situé au centre social Léon-Blum, avenue de l'Hippodrome, a une vocation première : aider les adhérents de l'association à réparer leurs vélos.

Après la visite de l'atelier, plein à craquer de vélos de toutes marques et de toutes tailles vient le temps des discours. Francis, à la tête de l'équipe de bénévoles de l'atelier, prend la parole pour présenter cette initiative et ses camarades bénévoles : Yves, Armel, Jean-Jacques et Gérard. Yannick Paillard, président de l'ADAV, rappelle quels services sont indispensables au développement du vélo et de la marche à pied : infrastructures, pédagogie... et insiste sur un constat alarmant : la sédentarité cause 160 000 morts prématurées par an en France. Frédéric Leturque, maire d'Arras, se dit enchanté de la perpétuation et du développement

de cet atelier, anciennement installé rue de l'Abbé Lemire. L'ADAV s'installant toujours un peu plus dans le paysage associatif local. Françoise Rossignol, maire de Dainville, venue à bicyclette à l'inauguration, approuve ces dires et appelle de ses vœux une initiative similaire sur sa propre commune...

Place au Verre de l'amitié. Il s'accompagne de tartes confectionnées pour l'occasion par des femmes du quartier, ravies de l'implantation de l'ADAV au sein du centre social. Fouzia El Jarrou, référente santé au centre social Léon-Blum, se réjouit des partenariats que l'Adav va permettre : notamment l'apprentissage du vélo à des adultes du quartier. Plus généralement, elle se réjouit de la mixité nouvelle que Francis et ses camarades permettent. *"Il y a surtout des femmes ici d'habitude"*

L'atelier d'aide à la réparation permet d'être accompagné dans l'entretien et les petites réparations de votre vélo. L'atelier répare aussi des vélos récupérés auprès du syndicat local de gestion des déchets (Syndicat mixte Artois valorisation - SMAV) ou donnés par des particuliers, pour les revendre à petit prix lors des broc' à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.) •

Anne Dormant
Arras

Permanence tous les jeudis de 14 h à 17 h au centre social Léon-Blum - 39 avenue de l'Hippodrome 62 000 ARRAS ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse atelier-arras@droitauvelo.org

Lors de la permanence il est proposé un diagnostic du vélo. Si la réparation est légère, elle peut être faite immédiatement.

Pour des réparations plus conséquentes, un rendez-vous est fixé.



PETITES ANNONCES

PROCYCLETTE DÉBARQUE À LILLE ? c'est qui c'est quoi?

C'est une plateforme née pour solutionner
2 problèmes :

> la difficulté pour les clients de centre ville de
faire venir des artisans chez eux

ET

> la difficulté pour des artisans à accéder à
certains endroits ainsi qu'à s'y stationner...

La réponse vous la connaissez : LE VÉLO
(biporteur, triporteur, etc...)

Du coup tout est plus simple : on se connecte
sur *procycllette.fr* et on a accès à toute une liste
de professionnels à vélo. Si en plus ça peut
diminuer la pollution, fluidifier les transports et
garder nos pros en forme, on a là une solution
qui a de l'avenir !

Alors connectez vous sans tarder!

Vincent et Antoine

RECHERCHE PILOTES DE TANDEM

Chaque dimanche matin de 9h à 11h30,
nous organisons des sorties tandems
avec des aveugles et des malvoyants
dans la campagne villeneuvoise. Nous
manquons cruellement de pilotes de
tandems. Nulle obligation de venir
chaque dimanche matin, chaque pilote
vient en fonction de ses disponibilités et
tout bénévole sera le bienvenu. La seule
condition est de posséder une bonne
maîtrise du vélo.

**Contact : colette.cornil@wanadoo.fr
ou 03 20 56 59 08**

LES STANDS PROMOTION DU VÉLO lors des braderies

**de Cysoing le 28 avril et d'Attiches le 11
mai 2019**

Une initiative du groupe Pévèle - Carembault

Nous y avons rencontré beaucoup de personnes disposées à nous consacrer du temps pour partager leur expérience. C'était très sympathique.

Nous avons recueilli 49 réponses à un questionnaire sur la pratique du vélo, les motivations et les freins, l'intérêt pour les vélos à assistance électrique.

Sur notre petit échantillon, 10% des personnes questionnées font du vélo tous les jours, 33% souvent, 37% parfois et 20% jamais.

Les principales motivations sont le plaisir (63%), la santé (41%), le sport (31%), la nature (39%).

Arrivent en second plan la rapidité (20%), l'économie et le respect de l'écologie (22%), très rarement la nécessité (4%).

Les principaux freins à la pratique du vélo sont la situation du réseau cyclable (47%), les conditions météo (37%) et la sécurité routière (29%). Ont peu d'impact la fatigue occasionnée, la transpiration, le stationnement et l'entretien du vélo.

D'autres freins sont liés à l'histoire ou aux situations personnelles des interviewés (41%).

L'achat d'un vélo électrique n'est envisagé que pour un petit nombre de personnes (10%). Une aide financière pourrait décider 6% des personnes à l'achat d'un vélo électrique.

En réponse spontanée sur les souhaits, une majorité se dégage pour une amélioration des infrastructures. C'est mieux en Belgique ou aux Pays-Bas, disent-ils.

Sur cet échantillon, la pratique du vélo dans la CCPC (Communauté de Communes Pévèle Carembault) est majoritairement du vélo loisir.

La pratique au quotidien reste peu envisagée en particulier parce que la cyclabilité n'est pas bonne sur les trajets du quotidien pour aller à l'école ou au travail, vers la MEL en particulier. Lorsque la météo n'est pas favorable, elle décourage de prendre son vélo sur des trajets relativement longs.

Lors de ces braderies, nous avons aussi pu rencontrer les élus locaux, l'occasion de présenter l'ADAV et de plaider la cause d'une politique de développement de l'usage du vélo au quotidien.

Nous avons d'autres projets : ciné débat, petite randonnée vélo familiale...

Claire et Claude-Arnaud Lepoutre

ACCUEIL & REMISES

LES MEILLEURS VÉLOCISTES

DANS LE NORD

Sport'Dep
-5%
-10% 931 av du gal de Gaulle
Bondues - 03 20 30 72 90

Kick 59 5 rue Salengro
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88

Speed Cycles – Jean Lebas
-5% 64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin - 03 20 38 39 24

Cycles Wypelier Huygen
-10% 2 bis place de la Cessoie
Lambersart - 03 20 40 73 20

Altermove
-5% 1 rue des Arts
Lille - 03 62 84 01 01

Cycles Lecolier
-5%
-10% 64 rue Gambetta
Lille - 03 20 54 83 39

Cyclable - Villavélo
-5% 11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58

Cycles get lost
-5% 84 rue de Cambrai
Lille - 03 27 25 64 76

Les Mains dans le guidon
Remise 166 rue Gambetta
Lille - 03 62 52 94 87

Lîle ô vélos
-5%
-10% 21 rue Pierre Legrand
Lille - 06 63 87 82 61

Cycles Fallet
Remise 4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Cycles Gérard-Ricouart
-5% 145 rue Montluc
Andres - 03 21 00 95 37

Capsule Cycles
-5% 3 rue Copernic
Arras - 03 21 71 03 67

Ride On
-5%
-10% 529 rue de Lille
Béthune - 03 21 64 02 51

Véloland
-5% 5 rue de la Briqueterie
Dainville - 03 21 15 37 87

Vélo Service Center
-10% 94 Rue Etienne Flament
Lens - 03 21 75 04 05
> Accès aux outils de l'atelier
réservé aux adhérents.

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).



BULLETIN D'ADHÉSION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs

Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE



- J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours.
- Adhésion individuelle : 14 € Chômeur/étudiant : 8 €
- Couple* : 25 € * Famille : tarif individuel/couple + 1€ par enfant
- Membre de soutien > 25 € Association : 25 €
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 €
- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel :@.....

Date de naissance :

SIGLES & INITIALES DE L'ADAV Y ÉTAIT

AF3V : Association Française des VV
AGUR : Agence d'Urbanisme Flandre - Dunkerque
BE : Bureau d'études
BHNS : Bus à Haut Niveau de Service
CA : Communauté d'agglomération...
CC : Communauté de communes...
CD : Conseil départemental
Gerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CHRU : Centre Hospitalier Régional Universitaire
CIA : Commission Intercommunale de l'Accessibilité
CLPC : Cédez-le-passage cycliste (au feu)
CNFPT : Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale
Cotech/Copil : Comité technique/de pilotage
COTRI : Contrat d'Objectifs Troisième Révolution Industrielle
CRT : Centre Régional des Transports
CU : Communauté urbaine...
CVCB : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (chaucidou)
CVTC : Club des Villes et Territoires Cyclables
Dreal : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSC : Double-Sens Cyclable
E3D : Établissement scolaire en Démarche de Développement Durable
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EV : EuroVelo (véloroute européenne)
FRV : Fun Rando Vélo
GT(V) : Groupe de travail (Vélo)
MEL : Métropole Européenne de Lille
MdE : Maison de l'environnement
Mres : Maison régionale de l'environnement et des solidarités
PA : Parc d'activités
PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
PDES : Plan de Déplacements Etablissement Scolaire
PDM : Plan de Mobilité
SDC : Schéma Directeur Cyclable
SMTUS : Syndicat Mixte des Transport Urbains de la Sambre
UT : Unité territoriale
VAE : Vélo à Assistance Électrique
VP : Vice-Présidente
(V)V : (Véloroute) Voie verte

INITIALES DES REPRÉSENTANTS DE L'ADAV CONCERNÉS

AB : Aurélie Boutellier, **ABo** : Aloys Bory, **AG** : Alain Gambérini, **AL** : Alain Legrand, **BH** : Brigitte Helle, **CaL** : Claude-Arnaud Lepoutre, **CB** : Christophe Brethenoux, **CBr** : Claude Bridelance, **CR** : Cyprien Richer, **DD** : Daniel Dourlens, **DL** : Denis Lefebvre, **DM** : Didier Maufrroid, **EL** : Éric Liberelle, **FD** : Frédéric Devred, **FDe** : Frédéric Deloeil, **FL** : François Loiseau, **FP** : François Patoor, **GdB** : Guillaume de Bretagne, **HN** : Hervé Noury, **JLB** : Jean-Louis Bonnaire, **JV** : Julien Vitse, **LR** : Luc Religieux, **MA** : Michel Anceau, **NL** : Nicolas Lecomte, **OC** : Olivier Cohen, **OD** : Olivier Dutel, **OL** : Olivier Leman, **PH** : Pascal Houdot, **PM** : Philippe Marquet, **RF** : René Fauvergue, **STT** : Sébastien Torro-Tokodi, **VM** : Véronique Manaa, **YL** : Yves Lépinay, **YP** : Yannick Paillard.



L'ACTUALITÉ DES PROJETS CYCLABLES PRÈS DE CHEZ VOUS !

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET D'UN POINT PARTICULIER, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION OU LE CORRESPONDANT DU SECTEUR CONCERNÉ.

ANTENNE ARRAGEOISE

CUA - CU d'Arras

25 février. **Réunion du Scot** (syndicat mixte réunissant les intercommunalités de l'Arrageois) à Dainville. Cotech n°1 sur le diagnostic du schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire afin de travailler sur les connexions nécessaires sur le territoire. MA.

20 mars. **CUA**. Présentation du projet d'aménagement cyclable de la RD917 à Beaurains (rue Pierre Curie). Suite à la demande de l'ADAV, le projet retenu consiste en la réalisation de pistes cyclables à hauteur des trottoirs. Pour ce faire les voies de circulation seront rétrécies. L'ADAV regrette toutefois le choix de réaliser un giratoire à l'intersection avec la rue Pasteur. Ce choix amène à interrompre la continuité de l'aménagement cyclable. MA.

4 avril. **Fête du vélo**. Comme chaque année l'ADAV avait investi la place du Théâtre. Beau succès de la *Broc à vélos* avec la vente de l'ensemble des vélos remis en état par l'atelier. Malheureusement les conditions météo déplorables ont obligé à annuler la balade festive. Présence d'Artis pour présenter son offre *V'electric*.

Arras

30 mars. **Ville**. Inauguration de l'atelier de l'ADAV en présence des élus municipaux et de la CUA. Le local est mis à disposition gracieuse par la Ville.

ANTENNE AVESNOISE

1^{er} avril. **Association Réussir Notre Sambre**. Finalisation du programme de la journée du 28 avril pour la mobilisation citoyenne et des communes à la réouverture de la Sambre au trafic fluvial. L'antenne organise une balade de Jeumont à Vénérolles (75 km). DDx, DM.

25 avril. **Association Les Blongjios**. Réunion de

préparation des « *Rendez-vous Nature* ». L'ADAV encadrera deux déplacements à vélo pour la découverte de deux sites naturels : l'un à Marpent et l'autre à Pont/Sambre. DDx, JLB.

28 avril. **Association Réussir Notre Sambre**. Journée « *Escapes sur la Sambre* ». L'antenne a animé une balade qui a rassemblé 26 cyclistes, accueillie par 8 communes. DDx, DM, JLB.

2 mai. **Association Le Lien**. Intervention lors d'une réunion publique sur le thème « *convergence entre action citoyenne et action municipale ?* ». DDx.

CAMVS - CA Maubeuge Val-de-Sambre

22 mars. **Tourisme et culture**, journée transfrontalière organisée par le CD, Nord Tourisme et l'office de tourisme de Sambre-Avesnois. DDx.

29 mars. **CAMVS**. Préparation du *Forum de la sécurité routière*. JLB, DDx.

5 avril. **CAMVS**. Copil de la VR 31 – la Véloroute de la Sambre, pour le tronçon Maubeuge - Aymeries - Pont sur Sambre. DDx.

18 avril. **SMTUS**. Réunion de concertation sur le Pôle d'Échange Multimodal. AG, DDx.

2 mai. **CAMVS**. Commission *Accessibilité* consacrée aux projets PEM de Maubeuge et Centre-ville de Jeumont. DDx.

Maubeuge

25 janvier. **Ville**. Diagnostic terrain pour élaborer un projet de SDC qui sera remis au maire dans le cadre de notre partenariat. MA, DD.

19 février. **Ville**. **Atelier Santé**. DDx.

27 février. **Ville**. Journée consacrée au quartier de Douzies. DDx, DM, JLB.

4 mars. **Ville**. Rendez-vous avec le maire et ses services pour finaliser le contenu de la convention de partenariat entre la Ville et l'ADAV. Présentation par l'ADAV de sa proposition de SDC

pour la ville. Adoption des grands principes par la municipalité qui va provoquer une réunion avec les services du département, de l'agglomération et du syndicat mixte des transports pour partager ce schéma et définir les modalités de sa mise en œuvre. MA, DD.

26 mars. **Centres Sociaux**. Réunion pour la mise en place de la vélo-école. JLB, DDx, DM, VM.

29 mars. **Conseil municipal**. À l'ordre du jour : la convention de partenariat avec l'ADAV. DDx.

6 et 7 avril. **Rotary Club**. Stand et atelier- vélo de l'ADAV au *Salon Nature et jardin*. JLB, DDx, DM.

Fourmies

7 mars. **Ville**. Réunion avec la municipalité et le BE pour vérifier la bonne prise en compte de nos préconisations dans l'aménagement de la VV le long de l'avenue De Gaulle qui accueille une section de l'EV3. Analyse également des aménagements à prévoir sur les rues Alphonse Staincq et du Maire Coppeaux. MA.

22 mars. **Ville**. Réunion sur le suivi du chantier de l'EV3. MA, OL.

4 avril. **Ville**. Réunion sur le suivi du chantier de l'EV3. L'ADAV rappelle avec insistance le besoin de se rencontrer avec le CD pour une bonne coordination du tracé et des besoins d'aménagements pour finaliser la traversée de la commune par l'EV3. L'ADAV rappelle la proposition qui avait été faite d'instaurer des DSC sur les rues M. Ulrici, Saint-Louis et JP-Dupont pour simplifier la traversée du centre-ville ainsi que l'aménagement du chemin de Landouzy pour permettre la liaison vers Glageon. MA.

ANTENNE BÉTHUNOISE

CABBLR - CA de Béthune Bruay Lys Béthune

7 février. **Ville**. Commission *Sécurité routière* avec élus et techniciens. Examen de nouvelles

questions et suivi des questions en cours. DD.

8 mars. **Ville. GTV.** Finalisation de la rencontre technique régionale du Cerema accueillie par la Ville. Point sur la politique cyclable de la Ville, déclinée en 3 orientations : promotion de l'image du vélo (communication municipale, infrastructure, challenge de l'écomobilité scolaire...); offre en vélos et accessoires (ateliers de réparations, aide à l'achat...); suivi des aménagements. DD, STT.

14 mars. **Ville.** Lancement officiel de la politique cyclable de la Ville, par le maire et son adjointe au vélo. Projet de développement d'une ville cyclable et signature de la première convention entre la Ville et l'ADAV pour collaborer autour de cette volonté. Conférence de Frédéric Héran : « *Comment réussir une ville cyclable* » 120 participants.

28 mars. **Ville. Commission Sécurité routière** avec élus et techniciens : examen de nouvelles questions et suivi des questions en cours. AB.

2 mai. **Ville. Commission Sécurité routière** avec élus et techniciens. Examen de nouvelles questions et suivi des questions en cours. DD.

ANTENNE BOULONNAISE

23 janvier. **CAB. GT Mobilité** présidée par le président de l'agglomération et en présence de la majorité des élus du territoire. Diagnostic de la mobilité sur le territoire. Le vélo, en lien avec les transports en commun ressort très souvent dans les échanges. GdB, JV, MA.

28 janvier. **CAB. SDC. Point sur les projets en cours.** Les études sont lancées pour les communes de Condette, Neufchâtel, Dannes, et Saint-Léonard. Nouvelle analyse des projets concernant la traversée du Portel avec adoption de la proposition de l'ADAV pour la réalisation d'une bande cyclable dans le sens montant bd De Gaulle. Boulogne, étude du projet de DSC rue Perrochel. Les travaux du bd Montesquieu devraient démarrer au 1er semestre 2019 (réduction à 2x1 voie et piste cyclable bidirectionnelle). Les travaux sur La Capelle (piste et CVCB) sont programmés en 2019. Wimereux, nouvelle étude de la traversée de la ville par l'EV4 et barreau de raccordement avec la gare. La municipalité refuse l'installation de DSC. GdB, JV, MA.

4 mars. **CAB. GT Mobilité.** Présidé par président de la CAB, nombreux élus présents. La solution vélo est citée à plusieurs reprises : l'agglomération souhaite se doter d'un plan vélo après le SDC voté en 2016. Débat au sujet de la gratuité des TC : nous exprimons nos réserves puisque de nombreuses études ont montré que le report modal touchait plus les modes actifs que les automobilistes. STT.

18 mars. **CAB. SDC.** Point sur les projets en cours. Dannes, projet de CVCB sur l'av de la Mer. Hardelot, projet de CVCB sur l'av François 1er. Le Portel, validation de l'aménagement de l'axe constitué par av de Béthune/ bd Lyautey/ bd Joffre / De Gaulle. Saint-Etienne au Mont, projet sur la rue du Stade. Boulogne, poursuite de l'étude d'aménagement du viaduc JJ Rousseau à valider par le CD et travaux préparatoires pour l'aménagement du bd Montesquieu. Le DSC de la rue Perrochel pourrait être réalisé fin avril 2019. La Capelle-Pittefaux, création de 2 CVCB.

Wimereux, étude de l'intégration des vélos sur le giratoire qui marque l'entrée de ville en arrivant de Boulogne pour rejoindre la VV de l'av Foch. Pour l'instant, 32 km du schéma directeur cyclable ont été esquissés. 3,5 km seront réalisés en 2019 et 6,5 km en 2020. GdB, JV, MA.

6 avril. **CAB. SDC.** Point sur les projets en cours déjà abordés précédemment. GdB, MA.

Neufchâtel-Hardelot

24 avril. **Ville.** Rencontre avec le collaborateur de cabinet et le directeur des services techniques : présentation d'un projet de CVCB dans 2 rues d'accès au centre, avancement du projet de continuité cyclable en bord de mer, évocation de DSC et de zones de rencontre. DD.

ANTENNE DUNKERQUOISE

CUD - CU de Dunkerque

10 janvier. **CUD. Bilan à mi-parcours du PCAET** communautaire. JV, OC.

12 janvier. **CUD.** Stand d'information lors du forum *Vivons la transition !* qui s'est tenu dans le cadre des Assises de l'énergie. JV.

25 janvier. **CUD.** Visite de terrain des nouveaux aménagements urbains et du réseau *DKBus* suite au projet *DK'plus de mobilité* auprès des partenaires transfrontaliers, dans le cadre du projet européen *Transmobil*, qui vise l'amélioration de la mobilité dans les zones rurales transfrontalières. DDK, JV.

31 janvier. **CUD. GTV.** Proposition d'effectuer des comptages sur le nombre de cyclistes équipés de système d'éclairage durant la période hivernale. Présentation du bilan des boucles de comptage vélo. Bilan chiffré en termes d'aménagements cyclables : 220 km en 2018. Présentation des futurs aménagements, de la *Véloroute maritime* (EV4) sur la portion de Grand-Fort-Philippe, du réaménagement complet de l'av des Bains, passant de bandes cyclables unidirectionnelles à deux pistes cyclables avec rétrécissement de la voirie, projet de réaménagement de l'av de la Mer courant 2020, il est souligné qu'il est nécessaire de sécuriser et rendre plus confortable la traversée des piétons et des cyclistes sur cette voie. Présentation des différents volets du *Plan vélo* communautaire qui passera en commission. Présentation des futurs événements vélo sur lesquels la CUD et l'ADAV pourront s'associer. JV, STT.

1^{er} février. **Dunkerque. Inauguration de l'abri à vélos** fermé de 100 places, accessible par badge, place de la gare de Dunkerque. Stationnement faisant partie des 6 parkings vélos implantés dans le cadre du projet *DK'plus de mobilité*. JV, FL, DD.

25 avril. **GTV CUD.** Présentation de la liste des reprises de voirie qui seront réalisées suite aux repérages terrain effectués avec les services de la CUD, sur les aménagements liés au projet *DK'plus de mobilité*, confirmation de la possibilité d'emprunter les couloirs bus à vélo sauf exception, évocation des problèmes d'accès des *park' vélos* de Dunkerque, Grande-Synthe et Leffrinckoucke. Revue des projets liés à l'EV4 notamment, la section 1B traversant Gravelines traitée en voie verte (de Grand-Fort-Philippe, passant le long de la rue des Jardins jusqu'au

giratoire de la rue des Jardins), la section 5 traversant Grande-Synthe traitée en VV (passant par la rue du Lac, l'avenue de la polyclinique, voie Léon Blum, boulevard des Fédérés, rue du Bas-côté, rue de la Gare), le projet de jalonnement directionnel hors EV4 à partir du pôle gare de Dunkerque avec trois directions ciblées : le bd urbain Simone Veil, la plage de Malo-les-Bains et la *Halle aux Sucres*, présentation des maquettes des futures fiches de sensibilisation vélo qui seront éditées par la CUD. JV.

Bray-Dunes.

19 mars. **Ville.** Réunion avec la conseillère municipale déléguée à l'Environnement, afin de présenter les actions de l'ADAV au niveau régional et local, sensibiliser à la mise en place de stationnement vélo fonctionnel et organiser la mise en place d'un stand de sensibilisation lors d'une permanence de marquage contre le vol. JV.

13 avril. **Ville.** Stand d'information ADAV en partenariat avec la MdE qui a réalisé une session de marquage *Bicycode*. JV.

Dunkerque

22 janvier. **Ville.** Réunion avec les services de la ville et de la station balnéaire, afin de faire le point sur la mise en place d'une *Fête du vélo* à Malo-les-Bains en 2019 et à Dunkerque en 2020. JV, PH.

23 avril. **Saint-Pol-sur-Mer.** Séance de remise en selle auprès des résidents de sites gérés par *Habitat du Nord*, dans le cadre du programme national *Alveole*. JV.

24 avril. **AGUR.** Réunion avec la directrice du Pôle *Rayonnement*, en présence de la MdE afin d'évoquer la possible reconversion de l'ancienne gare de Leffrinckoucke en pôle multi-services le long de l'EV4. JV.

Grande-Synthe

5 avril. **Maison de quartier Albeck.** Cotech de préparation de la journée de sensibilisation à la pratique du vélo auprès des familles du quartier, prévue le 29 mai. JV.

11 mars. **Ville.** Réunion avec les services afin de donner nos retours d'expériences concernant les projets de stationnement vélo collectif dans le cadre du budget participatif, l'implantation d'arceaux vélos et l'aménagement de l'EV4 traversant la commune. JV.

ANTENNE DE HAZEBROUCK-BAILLEUL

5 février. **Syndicat Mixte Flandre et Lys.** Forum Partenarial du SCOT Flandre et Lys. Présentation par les élus de la CC Flandre-Lys (CCFL) du projet de réseau de *Points-nœuds* vélo, porté par le CD, qui passera sur le territoire de la CCFL. JV.

28 février. **Hazebrouck.** Réunion des adhérents de l'antenne, présentation des outils de cartographie. MV, RF.

25 avril. **Morbecque.** Déploiement de la marque « *accueil vélo* » et remise des plaques aux nouveaux labellisés.

18 avril. **CC Flandre Intérieure.** Lauréate de l'appel à projet de l'ADEME pour réaliser un SDC sur son territoire, affirme la volonté de ses élus de développer l'usage du vélo au quotidien et pour

le vélotourisme. Discussion sur l'implication possible de l'ADAV sur le territoire et souhait de nouer un partenariat avec l'ADAV. MA, RF.

ANTENNE LENSOISE

CALL - CA Lens-Liévin

12 mars. **CALL.** Démarrage d'une étude de mobilité à l'échelle du *PA des Alouettes* à Liévin. Échanges sur le contenu de l'étude (diagnostic de l'existant, propositions) et son calendrier. STT.

26 mars. **CALL. PDM Alouettes.** Échange avec les acteurs du territoire sur la situation de la zone dont l'extension est en cours. STT.

4 avril. **CALL. PDM Alouettes.** Terrain sur le PA située à l'ouest de Liévin pour réaliser un diagnostic complet de la zone afin de faire des propositions d'amélioration. STT.

Lens

22 janvier. **Ville. GTV.** Présentation par une représentante des centres sociaux des actions de sensibilisation qui pourraient être proposées aux publics bénéficiaires. PDM de l'administration : un plan d'actions est en cours de validation. Écomobilité scolaire : de nombreuses classes participeront au challenge organisé par le Crem (voir partie plus bas). Aménagements : Route d'Arras, une 1^{re} partie est réalisée en piste, projet au sujet duquel nous avons émis de nombreuses critiques notamment dans les réinsertions sur la chaussée, la 2^e partie sera réalisée en 2020 ; avenue Maes, projet entre le giratoire et le stade Guérin porté par le Département, mise en œuvre en 2020 ; rue Laloux passe en sens unique, l'ADAV demande à être associée au projet d'aménagement cyclable qui suivra ; rue M. Carton, demande de création d'une piste suite à la création d'un couloir bus fermé au vélo ; *Cités 9 et 9bis*, un arbitrage des élus est en attente pour la création des DSC ; rue Chateaubriand, création d'une CVCB dans le cadre de l'EV. Divers : points *SOS Vélo*, refus du maire de déployer ce service par crainte de la concurrence à l'égard du seul vélociste lensois. CB, JP, JV, STT.

9 avril. **Animations sur le vélo et l'écomobilité** dans le cadre des permanences *Famille du Centre Socio-culturel Dumas*. Parcours de maniabilité, quizz mobilité, jeux sur la sécurité... CB, JP.

11 avril. **Lens. GTV.** Revues de projets sur les aménagements réalisés ou à réaliser sur la période 2018 - 2019 : route d'Arras et le futur traitement du giratoire en 2020 ; reprise de la CVCB rue Roche Foucault qui s'efface prématurément ; validation du passage en DSC rues Félix Faure, JB Lebas et Hugo ; proposition d'aménagement d'une piste bidirectionnelle rue du Moulin ; demande de poursuite de la bande cyclable avenue Raoul Briquet le long du lycée Condorcet ; demande de pose d'arceaux vélos près de l'Office de tourisme. Confirmation de la participation de l'ADAV à *Lens'natur* ; retour sur la balade modes actifs dans le cadre de l'*Urban Lens* qui a eu un grand succès ; volonté de la Ville de mettre en place régulièrement ce type d'événement en partenariat avec l'ADAV ; 4 écoles sur 6 inscrites au *Challenge de l'écomobilité scolaire* en 2018-2019. CB, JV.

29 avril. **Ville.** Présentation. *Challenge de l'écomobilité scolaire* et conseils pour rouler à vélo en sécurité auprès de 2 classes de CM₂ de

l'école Pasteur. JP.

ANTENNE LILLOISE

MEL - Métropole Européenne de Lille

8 janvier. **MEL, SPL Euralille.** Point sur les propositions d'amélioration issues du diagnostic réalisé à l'échelle du *PA de la Haute-Borne* par le groupement mobilité dont fait partie l'Adav : signalisation verticale et horizontale à mettre à jour. STT.

5 février. **MEL. FRV.** Préparation de l'événement. STT.

1^{er} février. **MEL.** Nouvelle analyse du projet de desserte cyclable du CRT de Lesquin. Les girations des poids lourds, innombrables sur ce PA, nécessitent quelques ajustements. Les aménagements prioritaires, sous forme de pistes, concerneront le bd du Bois d'Enchemont, la rue des 2 Tilleuls, la rue Descat le bd du Petit Quinquin. MA.

1^{er} février. **MEL. Copil liaison Bondues - Wambrechies - Marquette.** En lien avec les aménagements cyclables qui existent dans ce secteur, il s'agit de s'inscrire dans une logique de continuité d'itinéraire avec l'aménagement d'une VV en parallèle de l'av de l'Abbé Pierre et la réalisation d'une piste pour le franchissement de la rocade Nord-Ouest. La traversée de Marquette est aussi à conforter sur la rue de Wambrechies. MA.

26 février. **MEL. Cotech étude stratégique sur la marche.** Diagnostic sur la pratique de la marche sur la métropole qui enregistre une légère baisse. L'idée est de lancer une réflexion pour enrayer cette baisse. Analyse des forces et des faiblesses du territoire. Les publics cibles prioritaires sont les jeunes et les seniors. L'ADAV propose de travailler prioritairement sur la sécurisation des cheminements qui desservent les établissements scolaires et d'adapter l'espace public aux besoins spécifiques des déplacements des seniors : bancs, commodités... La conception de l'espace public est également abordée pour donner plus de place aux modes actifs. MA.

26 février. **Copil modes doux MEL.** Présentation de l'état d'avancement des projets cyclables, de l'étude sur la stratégie à définir en faveur de la marche et sur les événements à venir : FRV, *challenge de l'écomobilité scolaire*... MA, YP.

26 février. **MEL, CIA. Ilévia (ex-Transpole)** présente son guide d'accessibilité ainsi que la prise en compte des personnes à mobilité réduite lors de la mise en place des contrôles d'accès du métro : l'*Association des Paralysés de France* critique vertement les portiques installés qui représentent une dégradation importante du confort pour les personnes en fauteuil et malvoyantes. STT.

5 mars. **Copil sur l'étude stratégique sur la marche.** Présentation aux élus de l'analyse issue du Cotech. MA, YP.

6 mars. **Projet transfrontalier Valys.** Recueil de la vision de l'ADAV sur la Lys. Cette voie d'eau doit à notre sens servir d'ossature pour les déplacements des modes actifs dans la vallée de la Lys que ce soit pour la mobilité du quotidien ou le loisir. Cela nécessite des aménagements plus favorables à l'utilisation du vélo (revêtement, perméabilité avec le réseau viaire...) comme cela existe déjà en Flandre belge. La vallée de la Lys doit aussi permettre des liens accrus avec les

territoires voisins des Flandres françaises et de la Belgique. MA.

21 mars. **MEL, UT Tourcoing - Armentières.** Revue de projets. Tourcoing. Projet de réalisation d'un trottoir et d'une CVCB sur le Pont Voltaire qui permet l'accès au domaine du Bois d'Achelles. Place Sémard, présentation du nouveau projet d'aménagement qui intégrera des pistes bidirectionnelles. Carrefour Dragon / Petit Village / Austerlitz, présentation du projet de réaménagement qui doit renforcer la place des piétons et sécuriser la traversée des vélos. Roncq, étude du projet de pistes sur la rue Pasteur. L'ADAV propose d'étudier la possibilité de réaliser une piste bidirectionnelle pour optimiser l'espace disponible. MA.

25 mars. **CHRU. Comité partenarial vélo.** Retour sur les remontées des cyclistes dans le cadre d'une enquête auprès des personnels du site (parmi les plus motivés par leur mode de déplacement et en demande d'améliorations) : difficultés de circulation sur la zone et les liaisons avec les communes voisines. Projets : aménagement cyclable sur le boulevard J. Leclercq porté par le CHRU, l'Adav demande à être associée ; nouvelle livraison de stationnements vélo, à localiser avec l'Adav ; déploiement de stations *V'lille* validé mais pas encore de calendrier d'installation. STT.

28 mars. **MEL, UT Marcq - La Bassée.** Revue de projets. **Lambersart** : av de Soubise, mise à DSC de la section à sens unique et création d'un plateau. Axe Bonte-Delecaux (liaison structurante), l'état des arbres à vérifier avant de lancer les études. Lompren : projet de VV depuis Verlinghem mais la chaussée est trop étroite pour assurer une continuité en traversée de la commune. **Wambrechies** : av de l'Abbé Pierre, projet de VV à réestimer mais foncier disponible, avec revêtement en stabilisé renforcé par du liant hydraulique. **Marquette-lez-Lille**, rue de Lille : création par la MEL d'un îlot qui a nécessité la suppression des bandes existantes, au sujet de laquelle l'Adav n'a pas été consultée. **Capinghem** : rue Poincaré : amélioration des pistes existantes par la réorganisation du stationnement et des traversées. **Herlies** : rue du Pilly, création d'une VV en lien avec les pistes de la RD7. Bois-Grenier : rue JB Messéan : projet de VV. **Wavrin** : création d'une VV sur la sortie du giratoire Poincaré/Clémenceau. **Erquinghem-le-Sec** : rue de Fournes, création de pistes unidirectionnelles en liaison avec la bidirectionnelle existante. JV, MA, STT.

28 mars. **MEL.** Nouvelle analyse de 2 projets cyclables. Armentières / La Chapelle d'Armentières : rues Albert de Mun et route nationale (en partie jusqu'au giratoire Ringot), création de pistes unidirectionnelles pour sécuriser le franchissement du pont. **Quesnoy-sur-Deûle / Deûlémont** : RM108 entre le passage à niveau et giratoire de Match (projet voie verte). L'ADAV rappelle la priorité d'aménager la section de route entre le passage à niveau et le chemin du petit Bonheur. Face aux contraintes techniques sur le reste de la liaison, la MEL souscrit à la proposition de l'ADAV. En complément, l'ADAV demande à guider les cyclistes sur le chemin du Petit Bonheur pour rejoindre Deûlémont et à réfléchir à y limiter le trafic. MA.

1^{er} avril. **MEL. FRV.** Repérage avec les services du parcours proposé par l'ADAV.

2 avril. **Ilevia. Présentation de Pédalille**, application regroupant les services liés au vélo à

l'échelle de la MEL (itinéraires, services, coaching, communication) qui sera publiée à l'été. STT.

3 avril. **MEL. Finalisation de la mise à jour de la carte des aménagements cyclables** de l'agglo avant impression de l'édition 2019/2020. MA.

24 avril. **MEL, UT Roubaix - Villeneuve-d'Ascq. Villeneuve d'Ascq.** Projet de zone de rencontre allée des Clématites, refonte du parvis de l'école Paul Fort rue de Florence et refonte en VV du chemin de la Flânerie. **Wattrelos** : réflexion à mener pour intégrer un DSC dans le projet de réaménagement de la rue Saint Joseph une fois la voie nouvelle entre Wattrelos et Tourcoing achevée ; rue le Nôtre, demande d'intégrer le DSC au projet. Roubaix : rue de Rome, aménagements de plateaux pour sécuriser l'accès à l'école ; place du Progrès, création de plateaux ; rue Basse, zone de rencontre pour assurer le lien entre le canal de Roubaix et la Véloroute du Paris-Roubaix. **Mons-en-Barœul** : étude du projet de DSC sur la rue Jean Jaurès en cohabitation puis piste. Croix : études des projets de DSC rues Raspail et Kléber. MA.

26 avril. **MEL. Comité des partenaires.** Point sur les actions menées sur le territoire et les actions groupées spécifiques à mettre en place vers les entreprises, et notamment les PA. JP.

Bondues

25 mars. **Ville. Rencontre avec le maire** pour étudier les modalités d'un partenariat. La commune manifeste sa volonté de s'appuyer sur l'expertise de l'ADAV pour développer l'usage du vélo et notamment les déplacements vers les établissements scolaires et les communes voisines. Le vélo et le développement du VAE apparaissent des alternatives crédibles face à la congestion de la métropole. MA.

23 avril. **Ville.** Présentation de l'activité de l'ADAV lors de la réunion Mobilité. Le développement du vélo apparaît comme une attente forte de la population en lien avec le renforcement de l'offre d'alternatives au tout auto. MA, YP.

Halluin

10 janvier. **Ville.** Rencontre avec les services pour étudier les demandes prioritaires à aborder avec les services de la MEL lors du GTV. Échange sur les actions susceptibles d'être mises en place sur la commune en lien avec l'écomobilité. JP, MA.

17 janvier. **Ville, MEL. GTV.** Rue Marthe Nollet, problème soulevé de la présence d'îlots centraux qui « coïncident » le cycliste contre la bordure. Demande à la MEL d'étudier les adaptations possibles pour sécuriser les cyclistes. Les DSC rues du 11 novembre et Jean Jaurès seraient à réétudier si accord des élus. La connexion Halluin-Tourcoing, le long de la voie rapide, avec création d'une piste ou d'une VV est défendue par la Ville suite à la demande de l'ADAV. Elle permettrait de desservir beaucoup de PA et faciliterait les déplacements entre Halluin et Tourcoing. La MEL voit s'il est possible d'intégrer l'aménagement dans les travaux en cours pour le réseau de chaux. Pour assurer la continuité des aménagements de la rue de Lille, demande d'étude du tronçon compris entre la frontière et l'av du Stade. Au-delà de la problématique du vélo, la Ville souhaite un réaménagement complet de la rue avec tous les paramètres à bien « peser » (desserte liane, stationnement, trottoirs...). Analyse des accroches nécessaires

pour rejoindre la VV de la Lys : giratoire/ boulevard de la Lys, chemin des Prés, Port Fluvial... Déploiement du panneau du CLPC sur l'ensemble des carrefours à feux (soit une dizaine) demandé par la Ville. Rue des Prés, demande de sécurisation de l'axe : CVCB pour assurer la continuité des bandes existantes. MA.

La Madeleine

7 février. **Ville, MEL. GTV.** Relance de la commission suite à une interruption de plusieurs années. La Ville manifeste son désaccord avec son classement dans le baromètre de la FUB et rappelle son action pour développer le stationnement sécurisé des vélos et le déploiement des DSC. L'ADAV précise que ce baromètre reflète principalement le manque d'aménagements de la rue du Général De Gaulle, liaison nécessaire avec Marcq, et sollicite la Ville pour étudier les aménagements susceptibles d'être réalisés entre Marcq et la place de l'Hôtel de ville. Analyse des projets de DSC sur les rues d'Oran, d'Ostende et du quai du Halage : réalisation possible fin 2019. Réalisation d'un abri à vélos fermé rue du Tissage programmée. Rue Godefroy, possibilité de réaliser un DSC en 2020. Rue de la Paix, l'étude est à approfondir pour valider ou non la possibilité d'un DSC. Déploiement des sas et des CLPC sur l'intégralité de feux validé par la Ville après étude de faisabilité par la MEL. MA, OD.

Lambertart

6 février. **Réunion avec les représentants d'une liste candidate aux élections municipales.** Rappel des demandes de l'Adav en termes de réduction de la place accordée à la voiture, et de sécurité à proposer aux cyclistes. STT.

Lille

11 janvier. **Ville. Réunion avec les élus délégués à la santé, au vélo et aux seniors.** Échanges sur les projets auxquels l'Adav peut contribuer suite à des demandes des bénéficiaires des dispositifs municipaux pour des activités en lien avec le vélo. MA, STT.

15 janvier. **Préparation de la réunion programmée le lendemain avec le maire,** suite à la parution d'un article de protestation contre la suppression sans concertation d'un DSC rue du Lieutenant Colpin, largement partagé sur les réseaux sociaux. DL, FD, MA, OD, STT, YL.

16 janvier. **Ville. Réunion avec le maire** et un représentant des services pour échanger sur les améliorations à proposer en vue de rouvrir rapidement le DSC de la rue Colpin. Ce rendez-vous est également l'occasion de demander des explications sur la fin depuis 2015 de la subvention qui était accordée annuellement à l'Adav, et de questionner le maire sur sa volonté de faire de Lille une ville cyclable. FD, MA, STT.

1^{er} mars. Vivacité : Visite du *Centre Multimodal de Distribution Urbaine* au port de Lille. Présentation de l'organisation logistique pour desservir la ville, et de l'entreprise *Oxipio* qui met à disposition des commerces et e-boutiques un espace de stockage en centre-ville ainsi qu'un service de livraison permettant un réapprovisionnement rapide. JV, MV.

5 mars. **Lycée Baggio.** Intervention sur le thème « Je roule à vélo en sécurité » auprès d'une classe de 2nde avant son départ pour un voyage scolaire à vélo d'une semaine entre Lille et Dunkerque. JP.

5 mars. **Ville.** Réunion avec les services suite à la rencontre avec le maire en janvier. Aménagements : depuis le Plan de circulation (de mieux en mieux accepté par les habitants) de nombreux carrefours à feu semblent superflus suite à des baisses importantes de trafic, des propositions de suppression sont à remonter ; la solution présentée pour rouvrir le DSC rue Colpin retenue par le maire ; question de la coloration des aménagements cyclables pour les rendre plus visibles. Chantiers : prévoir une meilleure prise en compte du vélo et trouver une solution de stationnement vélo « mobile » suite à des suppressions non anticipées. FD, MA, STT.

7 mars. **Ville. Point sur le déploiement des vélobox** et les conditions d'accès avec les services (durée du test, tarif, localisation...). STT, YL.

11 mars. **SNCF.** Inauguration par le maire de la nouvelle vélostation de plus de 500 places au pied du bâtiment *Connex*, à proximité de l'entrée sud de la gare Lille-Flandres. MA, STT, YL, YP.

28 mars. **Ville.** Présentation des activités de remise en selle à proposer aux bénéficiaires du dispositif municipal *Pass Senior*. STT.

29 mars. **Ville, MEL. GTV.** État d'avancement des études en cours. Square Daubenton : l'avis tant attendu des Architectes des Bâtiments de France qui permettrait la création d'une continuité cyclable entre les pistes de l'Esplanade et le boulevard Vauban est finalement négatif, l'ADAV demande une alternative. Porte d'Arras : présentation d'un projet comportant des pistes bidirectionnelles de chaque côté et demande du traitement de la jonction le long du métro, et d'une réfection du trottoir en attendant la reprise totale ; rue du Faubourg d'Arras, création d'un couloir bus ouvert aux vélos côté Lille et une piste sur les derniers mètres côté Faches cet été. Pont du Lion d'or : demande d'adoucissement pour permettre une connexion avec un itinéraire par les rues calmes le long du périphérique vers Fives. Pont Royal : réfection de la piste et création d'un aménagement vers la rue de Saint-André à l'étude. DSC : un budget est disponible pour mettre les rues de Fives à sens unique en zone 30 ; l'ensemble des rues perpendiculaires au boulevard de la Liberté sera étudié, études validées rues Watteau et de Hazebrouck ; rues Lydéric et Ovigneur, de la place est disponible sur le stationnement auto pour créer un DSC ; mise à sens unique de la rue Cabanis qui ne pourra pas bénéficier d'un DSC dans un 1^{er} temps, l'Adav le regrette puisque cet itinéraire présente une bonne alternative aux bandes peu appréciées de la rue Legrand. CLPC : l'étude sur l'ensemble des carrefours à feu toujours attendue. JV, STT, YL.

3 avril. **École Bara Cabanis.** Formation Parents/enfants. Animation vélo auprès d'élèves de CP – CE₁ à l'aide d'ateliers de maniabilité, participation des parents d'élèves. JV.

23 avril. **École Desbordes-Valmore.** Réunion avec une enseignante de CP qui souhaite monter un projet autour du vélo. JP.

30 avril. Temps d'échanges sur les mobilités organisées par un collectif d'habitants du quartier Bois-Blancs. JP, JV

Lesquin - Vendeville

8 mars. **Ville, MEL. 1^{er} GTV.** Après une présentation de la politique cyclable de la MEL, les axes à étudier sur la commune

sont passés en revue. Chemin des Loups, la commune et l'ADAV évoquent son potentiel pour relier Sainghin à la gare de Lesquin, ou pour rejoindre Villeneuve d'Ascq en venant de Lesquin. Rue Henri Ghesquière, demande d'un DSC. Sécurisation des aménagements sur la rue Pierre Brizon et connexion aux 4 Cantons. Rue Marcel Sembat, souhait d'assurer une continuité des aménagements avec la rue Brizon. Des DSC seraient intéressants sur les rues d'Iéna, Sadi Carnot et Victor Hugo, desservant ainsi les établissements scolaires. La Ville est favorable au déploiement du CLPC ainsi que pour la matérialisation des sas. La commune de Vendeville étant associée à la réunion, il est demandé de réétudier l'aménagement entre Templemars et Seclin qui était inscrit au schéma du CD ainsi qu'une liaison sécurisée avec Lesquin par la rue / chemin du Fort. MA.

Lomme

7 mars. **Ville, MEL, GTV.** CLPC : présentation des études au printemps. Aménagements : DSC, projets en cours rues du Collège, Matteotti, du Maire Becquart, Tell (refus du maire précédent) ; avenue de la République, création de pistes unidirectionnelles entre rue Ghesquière et parvis de la mairie, mais pas au-delà jusqu'à l'avenue de Dunkerque en raison de la place disponible ; rue des Fusillés, le chantier (alternativement pistes et bandes) de 10 mois sera lancé en septembre ; la MEL insiste pour étudier la section de l'avenue de Dunkerque non encore équipée afin d'assurer une continuité de la liaison Armentières-Lille, un arbitrage sera à faire par la Ville entre places de parking auto et voie cyclable. Stationnement : 30aine d'arceaux vont être installés ; demandes de Vélobox à faire remonter. Animations : formation des publics scolaires à partir d'avril ; budget en réflexion pour remplacer les bus par des vélos pour les déplacements vers les cantines scolaires. Divers : rappel du non-respect de la bande et passages piétons avenue de Dunkerque par les livraisons du supermarché. CH, JV, STT.

Marcq-en-Barœul

8 janvier. **MEL.** Passage en revue des demandes de DSC faites par la Ville, dont certaines figurent depuis de nombreuses années sur la liste de propositions établie par l'ADAV (rues de la Rianderie, Delcenserie, Brossolette, Denain, Chuffart, Decoster, Jeanne d'Arc, Calmette, Lilas). Présentation d'une étude relative aux accès perpendiculaires à la piste des *Grands boulevards*. EL, JV, STT.

26 février. **Ville. Think tank mobilité.** Présentation des activités de l'ADAV et des résultats du baromètre de la FUB. Une convention de partenariat devrait aboutir avec l'ADAV qui rappelle sa demande de constituer un GTV. Dès à présent la Ville indique son accord pour le déploiement des DSC et met en valeur l'expertise apportée par l'ADAV. EL, MA, YP.

Ronchin

8 janvier. **École Jean Moulin.** Inauguration d'un abri à vélos et trottinettes. JP.

22 janvier. **École Jean Moulin.** Présentation à l'équipe éducative d'activités pour mettre en place un cycle d'apprentissage de la pratique du vélo avec les élèves. JP.

4 février. Réunion avec la chargée de mission

Agenda 21 pour valider le contenu du partenariat 2019. JP, JV.

30 avril. **Ville, MEL, GTV.** Aide à l'achat : 10 000 € déjà attribués pour une trentaine de vélos. Stationnement : arceaux inclus dans le marché de mobilier urbain pour systématiser les commandes, la prochaine commande comprendra 97 emplacements pour une enveloppe de 15000€; la MEL fera une proposition pour les installations d'accroche-vélos (dispositif permettant de créer un arceau vélo à partir d'un mât de signalisation directionnelle) ; une école, Guy Mollet, bénéficiera cet été d'un abri fermé afin que toutes soient équipées ; la Ville est informée de la décision de Lille de déployer les Vélobox afin de l'inciter à proposer cette solution aux habitants des quartiers denses. Aménagements : la suppression d'un carrefour à feu (Salengro/Carnot), soutenue par l'ADAV, ne s'est pas suivie de remontées des habitants à la Ville ; RD48, le chantier de la piste toujours à l'arrêt en attente des résultats de l'étude d'impact menée par la SNCF ; Chemin des Amoureux, le projet est reporté à 2021 ; rue de Lattre de Tassigny, un projet de pistes cyclables est à l'étude en remplacement d'une zone 30 sans site propre vélo ; rue Anatole France, un stationnement en chicane est imaginé pour limiter la vitesse ; Chemin latéral, demande de marquer des traversées cyclables pour faciliter la connexion avec la rue Abélard ; « *voie des Facs* », un projet de VV entre Lesquin et le Parc de la Deûle à Haubourdin à l'étude avec un chantier programmé en 2021. JV, STT.

Roubaix

24 janvier. **Ville, MEL, GTV.** Bd de Douai : réalisation de pistes unidirectionnelles en cours. Bd Gambetta, objectif de réaliser les pistes unidirectionnelles en 2019. Rue de Fontenoy, travaux en cours pour le DSC. Rue Basse, projet de zone de rencontre pour assurer la connexion entre le canal de Roubaix et la VV du Paris-Roubaix. Études en cours de DSC rues du Collège (entre Grande Rue et av des Nations Unies, bande cyclable inversée à étudier entre Grande Rue et av de la Fosse aux Chênes), de l'Espérance (entre Alouettes et Hospice), et de Nancy (entre Victor Hugo et Lagache), allée Louise et Victor Champier. Av de la Fosse aux Chênes, étude d'un aménagement cyclable en cours : pistes en fonction des emprises disponibles. MA.

27 février. **Ville, MEL.** Jalonement. Objectif : implantation d'une signalétique directionnelle le long des itinéraires cyclables structurants de la métropole (ex : *le Grand Boulevard*) et mailler en rabattement sur un rayon d'environ 1 kilomètre. Définition avec la Ville des itinéraires et des lieux à jalonner prioritairement. La MEL va étudier ces propositions. MA.

12 mars. **Réunion avec les « vélotafeurs » au Vélodrome.** Échange organisé par la Ville avec la population sur les besoins en matière cyclable dans la ville et présentation des projets en cours. ABo, MA.

23 avril. **Ville.** Réunion pour arrêter les itinéraires à jalonner en priorité et choix de l'itinéraire de rabattement entre la Grand Place et la piste du Grand Boulevard à privilégier. La réunion est aussi l'occasion de définir l'itinéraire qui sera emprunté avec les services de la MEL pour une

prochaine visite de terrain à vélo. MA.

Sailly-lez-Lannoy

21 mars. **Ville.** Réunion avec l'adjoite à l'éducation et la référente des temps périscolaires pour évoquer les actions possibles en faveur du vélo et des modes actifs vers les enfants. JP.

Villeneuve d'Ascq

18 janvier. **Ville, MEL, SNCF.** Réunion de terrain pour étudier la possibilité d'un DSC rue de la Station. Pour ce faire, la SNCF impose une étude qui prendra au minimum trois ans et nécessitera la modification des barrières du passage à niveau. Le coût de l'opération imposé par la SNCF rend la réalisation de cette vieille demande incertaine... MA.

14 mars. **SPL Euralille, Haute-Borne.** Stand d'information auprès des salariés des entreprises de la zone d'activité dans le cadre d'une journée vélo, en partenariat avec le Busabiclou et le Grand huit. JV.

27 mars. **Réunion des adhérents** pour préparer les élections municipales et faire du vélo un élément fort du programme des différentes listes engagées.

27 mars. **SPL Euralille, Haute-Borne.** Réunion au sujet du jalonement cyclable qui pourrait être intégré au programme plus global porté par la MEL afin de faciliter les déplacements à l'intérieur de la zone et rendre plus visibles les connexions avec les communes voisines. STT.

27 mars. **Haute-Borne, point interne lot mobilité.** Échanges sur le calendrier d'actions à proposer. JV, STT.

6 avril. **Organisation d'une sortie à vélo** au départ d'Annappes jusqu'à la gare de Lille Flandres avec retour par la Deûle puis la Marque, le Breucq et la Cousinerie. Une bonne trentaine de cyclistes. Ces sorties permettent de faire découvrir les itinéraires les plus adaptés pour ces déplacements à vélo. FL, MA.

24 avril. **SPL Euralille, MEL, Haute-Borne.** Réunion avec les services pour identifier les améliorations en signalisation horizontale et verticale à apporter sur la zone et à programmer pour la fin de l'été : marquage des traversées ; mise à double-sens de la piste longeant l'avenue Doumer entre l'avenue de l'Horizon et la rue des Fusillés ; faciliter l'accès à la zone par la rue de Cysoing. MA, STT.

25 avril. **Ville.** Travail avec les services sur les itinéraires susceptibles d'être dotés d'une signalétique directionnelle cyclable. MA.

25 avril. **Ville, MEL, GTV.** Av du Pont de Bois, franchissement bd du Breucq : travaux en cours pour achèvement au 1er semestre 2019. Av du Pont de Bois depuis le giratoire de l'av de la Châtellenie jusqu'au site Renault, reprise de l'étude de couloirs bus + vélos suite à la demande de l'ADAV. Poursuite de l'étude du franchissement du bd du Breucq dans le prolongement du bd de Mons, réalisation possible en 2020/2021. Époux Labrousse, la transformation de la vieille piste bidirectionnelle par des pistes unidirectionnelles doit démarrer en 2021 pour faciliter les différents mouvements des cyclistes. Rue de Lannoy, projet de pistes. L'ADAV demande d'opter pour une bidirectionnelle pour limiter les franchissements. Projet Pilaterie-Jean Jaurès : les travaux doivent débuter en 2019 avec la piste prévue sur le giratoire Saint-Ghislain et le traitement du franchissement du réseau autoroutier. Nouvelle

analyse du traitement de la rue Jean Jaurès entre la rue Constant et la station de métro Jean Jaurès. Suite à la demande conjointe de la Ville et de l'ADAV, les bandes envisagées pourraient être remplacées par des pistes. Réalisation possible en 2021. *Haute-Borne*, matérialisation des continuités cyclables suite au diagnostic réalisé par l'ADAV. CLPC : poursuite du déploiement sur l'ensemble des carrefours. FL, MA.

Wasquehal

23 avril. MEL, Ville. Passerelle des Canotiers : plusieurs propositions comprenant la réfection ou la création d'une liaison avec le canal. La mise aux normes de la passerelle actuelle n'est pas possible dans l'immédiat. L'Adav demande une meilleure connexion avec la D760 sur laquelle des amorces cyclables avaient déjà été intégrées en prévision d'une amélioration. Un positionnement de la Ville est nécessaire avant de lancer de nouvelles études. STT.

ANTENNE PÉVÈLE-CAREMBAULT

29 mars. Orchies. Réunion avec la Ville pour présenter les actions de l'ADAV et envisager un partenariat. CaL, MA.

3 avril. CC Pévèle Carembault. Présentation du projet d'élaboration d'un SDC sur le territoire. Un chargé de mission dédié a été embauché pour son élaboration et son suivi. La CCPC souhaite pouvoir bénéficier de l'expertise de l'ADAV pour le co-construire. Une réunion est prévue prochainement avec le CD qui présentera son schéma qui devrait servir de base à celui de la CCPC. Information sur les offres d'aide à l'achat sur le territoire. CaL, MA.

ANTENNE VALENCIENNOISE

Valenciennes métropole

27 février. Conseil de Développement, commission Mobilité. Les travaux s'orientent vers deux priorités, le vélo et le covoiturage. AL, Fdel.

26 mars. Conseil de développement, Mobilité. Présence de la chargée d'études au CVTC pour animer une réunion où tous les adhérents de l'ADAV ont été conviés à participer et débattre.

2 avril. PCAET, atelier Transition énergétique. L'ADAV a participé aux groupes de travail où le vélo a suscité beaucoup d'intérêt auprès des participants. AL, NL.

30 avril. Conseil de développement, commission Mobilité. Le covoiturage et le vélo sont à l'ordre du jour, les adhérents de l'ADAV ont été invités à participer et à débattre. Le vélo reste le sujet majeur et devrait faire rapidement l'objet de propositions du GT Mobilité au président de Valenciennes Métropole.

8 mai. Inauguration de la boucle UN'escaut, cet itinéraire de loisir raccorde, par les berges de l'Escaut, Valenciennes à Condé-sur-Escaut, un retour est possible par la VV des Gueules Noires. AL, FP, NL.

Denain

28 février. Lycée Jules Mousseron, journée Prévention routière. Peu d'élèves fréquentent cet établissement à vélo, dont l'accessibilité est à améliorer. AL, AH, NL.

Petite-Forêt

26 mars. École primaire Saint-Exupéry, intervention de l'ADAV auprès des élèves de CM₂ pour une action pédagogique sur la prévention routière. AL, NL, NL.

28 mars. Collège Pierre Gilles de Gennes, intervention de l'ADAV auprès des élèves de 6^e pour une action pédagogique sur la prévention routière. AL, CB, NL.

Valenciennes

7 mars. Ville. Réunion des adhérents de l'antenne, préparation des événements, présentation des outils de cartographie. AL, MV.

26 mars. Ville. Repérage de la boucle Un'escaut. MV, NL, FP.

8 mai. Opération vélo sur la Place d'Armes. Stand de l'ADAV pour présenter la carte de cyclabilité, et marquage des vélos. Une journée d'échanges, où les adhérents ont été nombreux à s'impliquer.

DÉPARTEMENT DU NORD

17 janvier. CD. SDC. Analyse dans le détail, avec les services, des points durs identifiés dans le SDC de l'arrondissement de Dunkerque et sur le réseau points-nœuds qui sera mis en service au printemps dans les Flandres. Pour l'essentiel il s'agit de franchissements d'infrastructures lourdes (voie ferrée, autoroute, route à grande circulation...). Des études plus fines seront lancées pour chaque site afin de retenir les solutions susceptibles d'être mises en œuvre. À titre d'exemple, la liaison entre Bourbourg et la VV du Chemin Saint-Georges nécessite le franchissement supérieur de l'A16 par la départementale 301. Une CVCB pourrait être réalisée sur cette liaison. Le franchissement inférieur des voies ferrées à Hazebrouck reste le point dur le plus difficile à résorber mais des trottoirs mixtes semblent toutefois envisageables. Toujours sur Hazebrouck, des pistes sur les giratoires de contournement en direction de Saint-Omer et Morbecque seront étudiées. MA, JV.

4 février. CD. SDC. Poursuite du travail d'analyse des points durs identifiés dans l'arrondissement de Dunkerque : giratoire Mélusine de Bailleul sur RD 933 / 933B ; traversée de Méteren ; traversée de Caestre. JV, MA.

20 mars. CC des Hauts de Flandre CCHF, Bergues. Présentation du SDC élaboré avec le concours de l'ADAV. Pour rappel, le CD a délibéré sur le SDC le 29 juin 2018 pour fixer le cadre d'intervention départemental en matière de mobilité douce à vélo et de vélotourisme. Il a souhaité associer les EPCI à la définition fine du maillage départemental proposé en organisant des réunions de travail en commun sur chaque territoire en présence de l'ADAV. MA, JV.

19 mars. Dunkerque. CUD/CD59 RPN - points durs. JV

29 mars. Inauguration du réseau points-nœuds « Vallée de la Lys et Monts de Flandre ». YP.

9 avril. Douaisis Agglomération. Présentation du SDC élaboré avec le concours de l'ADAV. JV.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

15 janvier. MDADT du Calais. Cotech étude des

dessertes cyclables du collège de la Baudenarde à Audruicq. Étude des cheminements à conforter pour sécuriser les déplacements à pied et à vélo. Les différentes propositions d'aménagements (DSC, CVCB, élargissement de trottoirs, identification et aménagement de venelles en VV...) seront présentées aux élus pour validation lors d'un prochain Copil. JV.

18 janvier. CALL. Cotech n°1 / Études préliminaires-Projet EV5 et cavalier Bois Rigault. JV.

21 janvier. Saint Etienne-au-Mont. Séance d'information et de sensibilisation à la bonne pratique du vélo et identification des accès au collège Angellier en partenariat avec le CD et son BE. JV.

21 janvier. Boulogne-sur-Mer. Séance d'information et de sensibilisation à la bonne pratique du vélo et identification des accès au collège Angellier en partenariat avec le CD et son BE. JV.

5 février. CD. Béthune. Animation de 3 ateliers sur la pratique du vélo lors d'un forum sur la mobilité et l'emploi. BH, DD, JP.

6 mars. Boulogne-sur-Mer. Séance d'information et de sensibilisation à la bonne pratique du vélo et identification des accès au collège Daunou en partenariat avec le CD et le BE. JV.

29 janvier. CD. Revue de projets. Étude du projet de piste cyclable à Aix Noulette sur le RD 937, route de Béthune, entre la commune et Sains en Gohelle avec traitement du franchissement de l'échangeur de la RD 301. Création d'une piste bidirectionnelle. Nouvelle étude de la piste cyclable qui sera réalisée sur le pourtour du giratoire RD937/Rue Nationale à BEUVRY. MA.

25 février. CD, collège de Théroouanne, BE. Étude d'accessibilité à vélo dans un rayon de 3 km autour du collège. Présentation aux élus des propositions retenues en cotech dont la création d'un carrefour à feux à actionner par bouton poussoir : rappel des problèmes de sécurité et de confort liés à un tel équipement qui se montre défavorable aux piétons. STT.

26 mars. CD. Itinéraires cyclables vers les collèges de Lillers. Étude des cheminements à conforter pour sécuriser les déplacements à pied et à vélo. Les différentes propositions d'aménagements (DSC, CVCB, pistes...) sont présentées. Les différentes propositions devront recevoir la validation des élus lors d'un prochain Copil. MA.

25 avril. CD, collège de St-Étienne-au-Mont et collèges Angellier et Daunou de Boulogne-sur-Mer. Étude d'accessibilité à vélo dans un rayon de 3 km autour des trois collèges. Présentation par le BE du diagnostic et des propositions. STT.

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

21 janvier. Tadao. Réunion avec l'opérateur des transports en commun pour échanger à propos des données géographiques des aménagements cyclables renseignés par l'ADAV et de la possibilité d'organiser des événements de contribution à la carte de cyclabilité. MA, MV.

14 mars. Cerema : Rencontre régionale Bicyclette et territoires innovants. Intervention de l'Adav, de la force de propositions à l'assistance à maîtrise d'usage : présentation des actions mises en œuvre pour inciter les collectivités à

s'emparer du sujet. BH, DD, MA, STT, YP.

15 mars. **Région. 2^e réunion sur la politique régionale vélo** en présence des associations des 5 départements. Les propositions du collectif *Vel'Hauts-de-France* pour étoffer le réseau de véloroutes figurent bien sur les cartes de la Région mais devront encore être validées par l'exécutif. Le CD expose son SDC et met en valeur son partenariat avec l'ADAV. MA, YP.

15 mars. **Réunion des associations du collectif Vel'Hauts-de-France**, présentation des outils de cartographie et du partenariat de l'ADAV avec *Hauts-de-France Mobilités*. MA, MV, YP.

26 mars. **Dreal**. Réunion de restitution des travaux sur les transports en commun, présentation de la base de données cyclabilité de l'ADAV. MV.

EUROMÉTROPOLE

5 avril. **Groupe actions Mobilité**. Point d'actualité à l'échelle du territoire transfrontalier qui couvre les conurbations de Courtrai, Lille et Tournai en lien avec les discussions autour du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport en cours à la MEL. STT.

CREM

10 janvier. **MEL**. Intervention sur les actions possibles en faveur des modes actifs dans le cadre d'un séminaire sur la santé environnementale. JP.

16 janvier. **Collègue Guy Mollet de Lomme**. Cérémonie de remise de labels E3D lors duquel le collègue a évoqué le PDES mis en route en partenariat avec le Crem. JP.

23 janvier. **Réunion avec le collectif « 15 alors »** pour organiser une Rue aux enfants à Lille en mai. JP.

25 janvier. **ARS**. Réunion pour évoquer les pistes d'actions afin de développer la mobilité active en milieu rural. JP.

31 janvier. **Copil avec les partenaires du Crem** pour valider le plan d'actions 2019. JP, MA.

14 mars. **Présentation du Programme Moby par ECOCo**, qui vise la réalisation de 900 PDES en France sur 3 ans financés en grande partie par les *Certificats d'Économie d'Énergie*. Le Crem est identifié comme un relais de ce programme en région. JP.

15 mars. **Copil national des Rues aux enfants, rues pour tous**. JP.

18 mars. **MEL**. Intervention en binôme avec la chargée de mission modes doux lors d'une visioconférence sur l'écomobilité scolaire organisée par *Idéal Connaissance*. JP.

22 mars. **CC Hauts-de-Flandre, Bergues**. Présentation de la stratégie mobilité de la CC. Parmi les projets : favoriser le rabattement à vélo vers les gares, la desserte des PA, l'expérimentation de locations de VAE en courte et longue durées, le développement de PDM scolaires et entreprises, la création de communautés de covoitureurs avec Hauts-de-France Mobilités, développer la mobilité solidaire et l'autostop organisé, la régularisation d'aires de covoiturage aujourd'hui sauvages, le renforcement de l'attractivité des gares, la révision du réseau de bus pour une plus grande utilisation par les actifs. JP.

23 mars. **Séminaire de restitution de l'expérience**

« **My Anor, My Mobility** » auprès des habitants testeurs volontaires. Parmi les actions qui font suite à cette expérience : l'achat de 4 VAE par la Ville pour une mise à disposition des habitants pour du test court et de la location longue durée, la mise en place de deux panneaux de mise en relation par SMS pour du covoiturage avec SNCF Mobilités. Par ailleurs, l'ADAV proposait ce jour-là un atelier conseils et petites réparations grâce aux bénévoles de l'antenne de Maubeuge. DM, JIB, JP, OL.

26 mars. **Ville de La Madeleine**. Point en vue de la réalisation d'une fiche Bonne pratique sur les 8 garages à vélos sécurisés accessibles sur abonnement mis en place par la Ville. JP.

26 mars. Présentation du **challenge de l'écomobilité aux écoles de Hem**. JP.

28 mars. Accueil d'une rencontre régionale des porteurs de projets de *Rues aux enfants, rues pour tous* avec l'objectif de mutualiser sur les expériences de chacun et de définir des règles de fonctionnement en réseau. JP.

28 mars, **Pays des Sources et Vallées, Longueil**. Présentation d'initiatives en faveur de l'écomobilité lors d'une réunion sur l'intégration de la mobilité dans le PCAET.

4 avril. **Mobisco**. Rencontre nationale de l'écomobilité scolaire organisée par le CVTC et *Vivacités Ile-de-France* à Chambéry. JP.

17 au 19 avril. **Formation sur l'accompagnement de PDES** organisée par le Crem à Amiens avec l'intervention des *Explorateurs de la Transition*. JP.

23 avril : **COTRI du Cambrésis**. Plusieurs actions proposées portent sur la mobilité : réaliser un plan de mobilité rurale, réaliser une enquête mobilité certifiée avec le *Cerema*, établir un SDC, développer le stationnement vélo avec *Alveole*. JP.

ADAV

12 janvier. **Correspondants locaux**. Journée régionale d'échanges. Point sur l'actualité dans les différents secteurs couverts par l'Adav. MA, STT, YL, YP.

26 janvier. **Rue de l'Avenir**. Participation au CA de l'association. MA.

8 février. **Rencontre avec les associations AUTAN (Aisne) et Véloxygène (Amiénois)** pour identifier les actions sur lesquelles nous pourrions renforcer nos relations : outils de cartographie, relais de l'action du Crem... JP, MA, MV.

5 mars. **Alliances**. Intervention sur la pratique des modes actifs à destination de responsable mobilité ou développement durable d'entreprises dans le cadre d'une matinale organisée par *Déclic Mobilités*. JP.

26 mars. **Compteurs**. Réflexion sur l'optimisation du report des données de comptage qui pourrait passer par une solution en ligne à développer en interne. CR, PM, STT.

24 avril. **Correspondants locaux**. Préparation de la mobilisation des candidats aux élections municipales au sujet des modes actifs en les sollicitant leur avis sur des propositions construites avec les adhérents des secteurs concernés. MA, STT, YL, YP.

FUB

9 janvier. Point sur les projets d'abris vélos fermés

portés par le bailleur social *Pas-de-Calais Habitat* qui devaient être financés par le dispositif Alvéole mais sont ajournés suite à une réorganisation des services. STT.

DIVERS

16 janvier. **Université d'Aulnoy-les-Valenciennes**. Des étudiants ont en projet de définir un itinéraire vélo entre les deux gares de Trith. L'ADAV participe à une reconnaissance des parcours possibles. AL, NL.

28 janvier. **Interphaz**. Réunion bilan de l'événement *Biennale de cartographie*. MV.

27 février. **Université Catholique de Lille**. Entretien avec une étudiante en journalisme qui prépare un sujet sur le vélo pour le journal de l'école. STT.

1^{er} mars. **Science Po Lille**. Un bureau de conseil rattaché à l'école présente ses services de consultant sur différentes thématiques. STT.

6 mars. **Université Paris-Diderot**. Entretien avec un étudiant en Master Aménagement du territoire au sujet du rôle de l'Adav auprès des collectivités et sa notoriété puisque régulièrement citée dans des ouvrages à portée « nationale ». STT.

13 mars. **CVTC**. *Espaces d'espaces : quel(s) système(s) de régulations pour s'adapter à la mutation des usages de l'espace public ?*. JV.

22 mars. **Compagnie La lune qui gronde**. Présentation d'un événement culturel alliant ateliers théâtraux avec des jeunes autour de la place de la voiture dans les représentations et balades à vélo. STT.

25 mars. Sollicitation d'un promoteur immobilier qui souhaite proposer des solutions innovantes dans les constructions pour faciliter le recours aux modes actifs. STT.

2 avril. **Médiacités**. Entretien avec une journaliste qui prépare un dossier sur la pollution. STT, YP.

3 avril. Entretien avec une personne en requalification professionnelle qui souhaite mieux comprendre l'environnement vélo à l'échelle de la région pour préciser son projet. STT.

26 avril. Présentation par un adhérent d'un projet de balade de type jeu de piste à vélo agrémentée d'éléments sonores en lien avec les localisations parcourues. STT.

29 avril. **Compagnie La lune qui gronde**. Validation du budget présenté lors de l'appel à projets. Une mobilisation des adhérents sera envisagée à partir de la fin 2019, et le dispositif pourrait être rattaché à la *Fête du vélo* en 2020 et d'autres événements de promotion du vélo. LR, STT.

AGENDA

Pour ces activités, l'association recherche souvent des bénévoles !

Les ateliers vélo dans la région :

Arras / Béthune avec *Cyclocampus* / Calais avec *Opale Vélo Service* / Douai avec *Droit d'vélo* / Dunkerque / Lille avec *Les Jantes du Nord* / Saint-Omer / Valenciennes avec *Pharmacyclo*

Horaires et jours d'ouverture sur droitauvelo.org

Derniers vendredis du mois à Dunkerque et à Lille, respectivement à 18h et à 19h :
Masse critique du collectif *Vélorution*

Samedi 22 juin à Lille :
Formation des correspondants locaux

Jeudi 27 juin à Valenciennes, à 18h30 :
Masse critique du collectif *Vélorution*

Samedi 29 juin à Lille :
Réunion de la commission *Vélotourisme*

Jeudi 4 juillet :
Réunion régionale *Rues aux enfants*

Samedi 6 et dimanche 7 juillet :
Randonnée à vélo dans le Calaisis

Dimanche 27 juillet à Dunkerque :
Fête du vélo, Malo-les-Bains

Samedi 21 septembre à Lille :
Réunion de la commission *Vélotourisme*

Samedi 28 septembre à Lille :
Broc à vélos

Dimanche 29 septembre à Marcq-en-Barœul :
Fête du vélo

Dimanche 6 octobre à Lille :
Rue aux enfants, Fives

Mardi 15 octobre :
Réunion *Mobilité dans le Bassin minier* (sur inscription, nous contacter)

Journal détaillé L'heurovélo

Édité par l'association Droit au vélo-ADAV
23, rue Gosselet - 59000 Lille
Tél : 03 20 86 17 25 - Fax : 03 20 86 15 56
info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org
Commission paritaire ISSN 12510602

Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV
Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents
Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Yannick Paillard
Rédacteur en chef : Hervé de Cagny
Maquette : Noémie Ciofolo et Sébastien Torro-Tokodi
Illustration : couverture de Laurent Libessant
Relecteur : Hervé de Cagny.

Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Thomas Betting, Pascal Célisse, Colette Cornil, Benoît De Praeter, Clotilde Debarbieux, Frédéric Devred, Anne Dormant, Daniel Dourlens, Hamza El Kostiti, S. Forget, Camille Hautcœur, Justin, Alain Legrand, Claire et Claude-Arnaud Lepoutre, Thomas Miles, Yannick Paillard, Vincent Phillips, Judicaël Potonnec, Françoise Richard, Sébastien Torro-Tokodi, Mathias Vadot, Vincent et Antoine, Julien Vitse.

Les articles parus dans L'heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les Imprimeries DBPrint. Tirage : 1 900 exemplaires.

Accueil aux heures de travail des salariés ;
pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons
de nous contacter avant de vous déplacer.

Permanences et marquage des vélos contre le vol
tous les mercredis de 15 h à 18 h.

CADRE RÉSERVÉ
À L'ÉTIQUETTE POUR
LA LIVRAISON DE LA REVUE PAR
LES FACTEURS BÉNÉVOLES

CONTRIBUEZ AUX CARTES RÉGIONALES DE L'ADAV !

La carte de cyclabilité

Sur la carte de cyclabilité, notez votre ressenti sur la possibilité de circuler à vélo en sécurité de 1 à 5, sur les voies de la région. Son objectif est de représenter, le plus objectivement, la cyclabilité du territoire. Ces informations enrichissent la recherche d'itinéraire cyclable dans la plateforme *Passpass.fr* mise en place par *Hauts-de-France Mobilités*.



Créez un compte et contribuez !

Plus d'info => droitauvelo.org > Cartographie > Carte de cyclabilité

La carte des aménagements et itinéraires cyclables

Cette carte représente, à l'échelle des Hauts-de-France, l'ensemble des aménagements cyclables (pistes, bandes, couloirs bus + vélo, voies vertes, double-sens, aires piétonnes...), le réseau de véloroutes et voies vertes, ainsi que les services dédiés aux cyclistes.

Plus d'info => droitauvelo.org > Cartographie > Carte des aménagements cyclables de la région

Si vous constatez des aménagements ou services manquants, vous pouvez les ajouter directement dans openstreetmap.org, ou nous les signaler en écrivant à carto@droitauvelo.org

Accessibilité à vélo
5 : parfaite
4 : conseillée
3 : praticable
2 : déconseillée
1 : dangereuse

Mathias Vadot

NOS PARTENAIRES

